



RAPPORT SUR LES
ENTREPRISES
PUBLIQUES DE
MAURITANIE

20
20



Table des matières

INTRODUCTION	5
PARTIE 1 : PANORAMA GLOBAL DES EP EN MAURITANIE	5
I. Une diversité des statuts	7
II. Des dérogations à l’ordonnance n° 90-09	9
III. Un poids important dans l’économie et un rôle majeur dans le développement du pays	9
IV. Une diversité des secteurs d’intervention	10
V. Une diversité des domaines d’activité et des vocations	13
VI. Des entreprises à vocations différentes.....	18
VII. Des rattachements aux tutelles.....	19
VIII. Une présence territoriale concentrée :	23
IX. Une participation de l’Etat différenciée.....	23
PARTIE 2 : PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES	25
I. Les activités et résultats	25
II. La structure financière	40
PARTIE 3 : AUTRES INDICATIONS SECTORIELLES SUR LES EP	50
I. Affaires Sociales	50
II. Agriculture	51
III. Assainissement	52
IV. Banque et Assurance	53
V. BTP	53
VI. Commerce	54
VII. Culture	55
VIII. Eaux	56
IX. Enseignement et Formation	56
X. Environnement et Développement Durables	57
XI. Informations et TIC	57
XII. Mines et Energie	58
XIII. Pêche	59
XIV. Recherche	59
XV. Secteur de santé	60
XVI. Services	61
XVII. Télécommunication	62
XVIII. Tourisme	62

Glossaire EP	66
EP par statut juridique	75
Lexique des concepts utilisés	86
Références juridiques	87

PRINCIPALES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ABREVIATION	NOM
ARMICO	Arab Mining Company
BAD	Banque Africain de Développement
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
DD	Développement Durable
DTF	Direction de Tutelle Financière
EP	Entreprise Publique
EPA	Etablissements Publics à caractère Administratif
EPP	Etablissement Public à caractère Professionnel
FADES	Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social
FIDE IRAK	Iraq Foreign Development Fund
FTP	Formation Technique et Professionnelle
ONHYM	Office National des Hydrocarbures et des Mines
PIB	Produit Intérieur Brut
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SCP	Sociétés à Capitaux Publics
SEM	Sociétés d'Economie Mixte
SN	Sociétés Nationales
SP	Statut Particulier
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
LOLF	Loi Organique relative à la Loi de Finances
IDA	Association Internationale de Développement
PGSP	Projet de Gouvernance du Secteur Public
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
AISS	Association Internationale de Sécurité Sociale
IAPRP	Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels
RESEN	Rapport d'Etat des Systèmes Educatifs Nationaux

INTRODUCTION

Le présent rapport se propose de traiter l'information financière des entreprises publiques. De manière générale, l'information financière aide à la prise de décision et à accroître la responsabilité et la transparence. Elle constitue un outil de gestion à améliorer la performance et la confiance dans le secteur public.

L'analyse financière utilisée au niveau de ce rapport a pour objet de déterminer si le portefeuille est stable, solvable, liquide ou rentable à travers la mesure du niveau des fonds propres, de la situation financière, l'endettement, etc... Cette approche se traduit par l'analyse des indicateurs financiers notamment du chiffre d'affaires. Toutefois, dans le cas des EPA, n'ayant pas de bilan financier (actif et passif), leur analyse est appréciée sur la base du niveau des prévisions et réalisations des recettes et dépenses enregistrées sur les quatre dernières années.

En 2020, le portefeuille compte 161 entreprises publiques, de formes juridiques différentes, dont 147 en activité, 12 créations, 1 dissolution et 1 transformation.

Ces EP emploient, plus de 30.000 salariés, opèrent dans 21 secteurs d'activité et relèvent de 25 départements techniques avec des vocations et statuts juridiques différents en application de l'ordonnance n°90-09 du 4 avril 1990 portant statuts des établissements publics et des sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'Etat. Selon cette ordonnance, les EP sont réparties en deux principales catégories.

La première regroupe les établissements publics. Il s'agit ici de personnes morales de droit public qui assurent la gestion de tout type de services de la même nature. Disposant d'un patrimoine propre et d'une autonomie financière, ces établissements ne bénéficient d'aucune participation privée.

Au sein des établissements publics, on distingue les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) qui constituent un démembrement de l'État et sont chargés de la réalisation d'une mission d'intérêt général d'une part et des Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) d'autre part.

La deuxième catégorie figurant au niveau de l'ordonnance susmentionnée est celle portant sur les sociétés à capitaux publics. Celles-ci se présentent sous forme de sociétés anonymes, industrielles ou commerciales. Leurs capitaux peuvent être entièrement détenus par l'État, ce qui est le cas des sociétés dites nationales. Elles peuvent également être partiellement détenues par des privés auquel cas, il s'agit de sociétés d'économie mixte.

Par ailleurs, deux institutions sont exclues du champ d'application de l'ordonnance n°90-09 du 4 avril 1990 en raison de la nature de leurs activités. Il s'agit de la SNIM et de la Banque Centrale de Mauritanie, respectivement régies par le Code de Commerce et la loi N°73-118 du 30 Mai 1973, modifiée par les lois 74-118 du 8 juin 1974 et 75-332 du 26 décembre 1975.

En dépit de cette disposition, la SNIM a été prise en compte dans le présent rapport au même titre que les autres entreprises publiques en raison de son statut de société anonyme et de son poids dans l'économie nationale.

Aussi, certaines entreprises publiques, bénéficiant de dérogation par rapport à l'ordonnance précitée, ont été également intégrées dans cette analyse.

Pour mesurer la contribution des EP au PIB national, l'analyse portera sur les questions budgétaires et financières.

Ce rapport sera structuré autour de trois grandes parties :

La première partie consiste à présenter de manière analytique les EP selon leur nombre, leur forme juridique, leur appartenance sectorielle, leur répartition régionale ainsi que par la détention de leur capital et leur tutelle de rattachement. Ce panorama permet de prendre connaissance de l'ensemble du portefeuille de l'Etat.

La seconde partie vise à présenter les données financières des EP. De ce fait, un certain nombre d'indicateurs financiers et comptables a été retenu. Ceux-ci permettront l'appréciation de la situation financière et plus précisément de la santé de l'ensemble des entreprises publiques.

La dernière partie se présente sous forme d'indications sectorielles du portefeuille de l'Etat en soulignant, pour celles qui le permettent, la contribution au PIB.

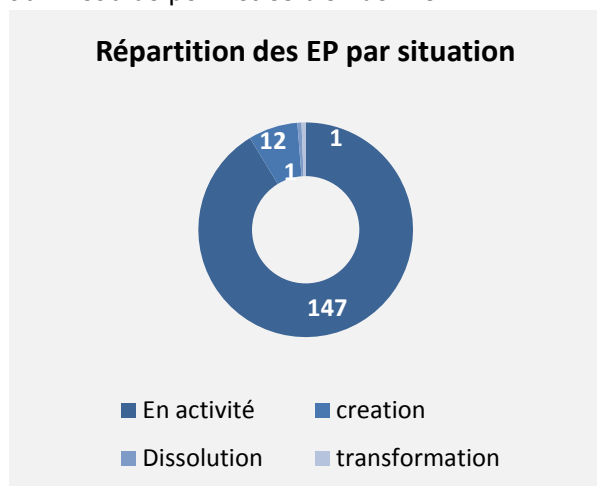
Il a été enrichi avec une fiche technique (en annexe) sur chaque EP mettant en relief les informations essentielles (texte et date de création, statut, raison sociale, secteur d'activité, vocation, effectif du personnel et indicateurs financiers, etc.).

Il est à rappeler que ce rapport a été élaboré pour se conformer aux dispositions du point 10 de l'article 42 de la loi n°2018-039 du 9 octobre 2018 portant Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF).

Le présent rapport a été réalisé en interne avec l'appui de l'Association Internationale de Développement (IDA) à travers le Projet de Gouvernance du Secteur Public (PGSP).

PARTIE 1 : PANORAMA GLOBAL DES EP EN MAURITANIE

Le secteur des entreprises publiques est assez diversifié. Sur la période 2017-2020, il compte 161 entreprises publiques, de formes juridiques différentes, dont 147 en activité, 12 créations, 1 dissolution (OMRG) et 1 transformation (APCM), qui interviennent dans des secteurs spécifiques et au niveau de périmètres bien définis.



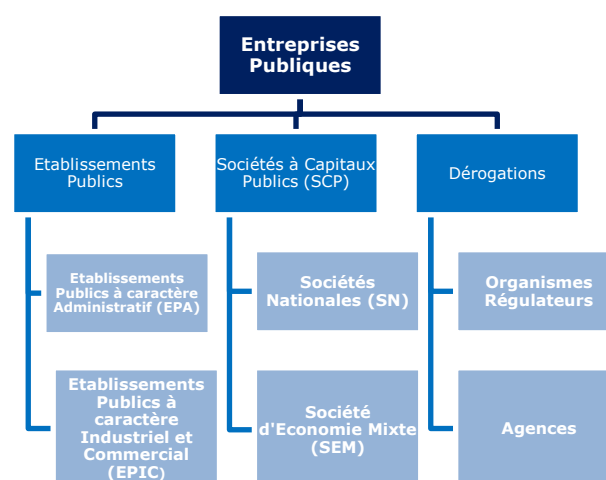
A ce stade, neuf remarques se dégagent de l'analyse du portefeuille public. Celles-ci couvrent la dimension juridique du portefeuille, des dérogations par rapport à l'ordonnance 90-09 en date 04/04/90, un poids important dans l'économie nationale, une diversité des secteurs d'intervention, une diversité des domaines d'activité, des entreprises à vocations différentes, des rattachements aux tutelles, une présence territoriale concentrée et une participation de l'Etat différenciée.

I. Une diversité des statuts

Sur la période 2017-2020, le portefeuille de l'Etat est constitué de 161 entreprises publiques. Le premier point de distinction entre les différents EP réside dans leur forme juridique.

Celle-ci indique par ailleurs le mode de fonctionnement de chaque entreprise.

En ce sens, l'Ordonnance n°90-09 du 4 avril 1990 portant statuts des établissements publics et des sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'Etat, procède au niveau de son deuxième article à une distinction préliminaire entre les deux principaux types d'entreprises.



La première catégorie est celle des Etablissements Publics. Ceux-ci sont définis comme étant des personnes morales régies par le droit public qui assurent la gestion d'un service public. Ils sont dotés d'un patrimoine propre dépourvu de toute participation privée et sont autonomes financièrement.

Par ailleurs, la même ordonnance décline les établissements publics définis au niveau du quatrième article en deux sous catégories. Ainsi, une distinction est faite entre, d'une part, les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) et de l'autre les Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

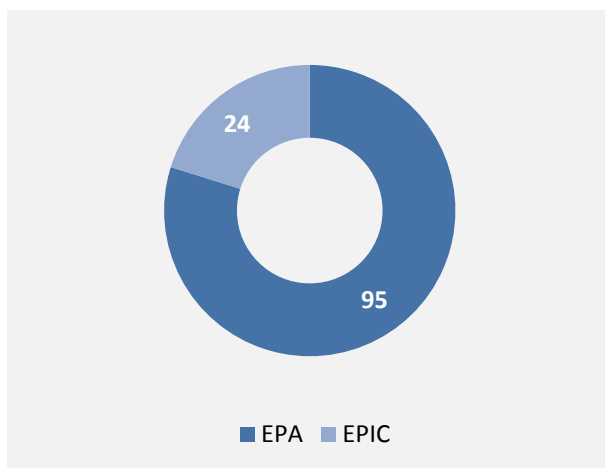
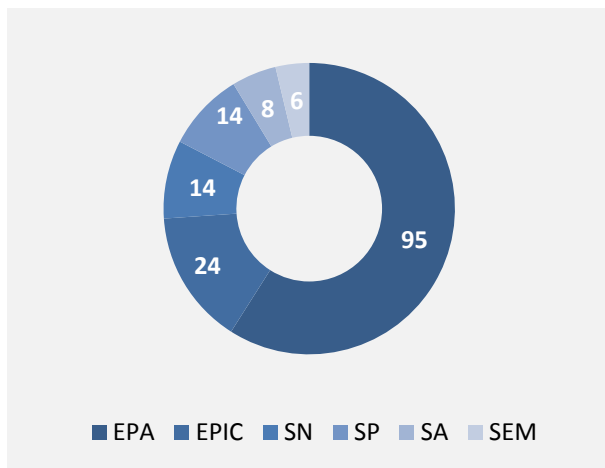
Les activités des EPA, leur mode de gestion et leurs relations avec les tiers sont analogues à ceux des services publics administratifs et sont soumis aux règles de la comptabilité publique.

De ce fait, l'essentiel de leurs ressources provient des subventions qu'ils obtiennent de l'Etat.

La deuxième sous-catégorie est constituée par les Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) dont l'activité revêt un caractère industriel et/ou commercial de par la production et/ou la vente de biens ou de services. Leurs organisations et fonctionnements sont

analogues à ceux des entreprises privées et tiennent une comptabilité générale.

La seconde catégorie d'EP est composée par les Sociétés à Capitaux Publics (SCP). Celles-ci sont en général des sociétés anonymes, industrielles ou commerciales. Leurs capitaux sont soit détenus entièrement par l'Etat ou d'autres personnes publiques, soit partiellement détenus par l'Etat et des privées. En l'occurrence, on distingue, d'un côté, les Sociétés Nationales (SN) et de l'autre les Sociétés d'Economie Mixte (SEM).



II. Des dérogations à l'ordonnance n° 90-09

En vertu de l'ordonnance n°90-09, la SNIM et la Banque Centrale de Mauritanie sont exclues de son champ d'application.

En effet, la Société Nationale Industrielle et Minière est régie par la loi N° 2000-05 portant Code de commerce modifiée par la loi 2015-032 du 10 septembre 2015.

La Banque Centrale de Mauritanie quant à elle, est créée par la loi N° 73-118 du 30 mai 1973 modifiée par les loi N°74-118 du 8 juin 1974, loi N°75-332 du 26 décembre 1975 et loi N°2018-034 du 08 août 2018.

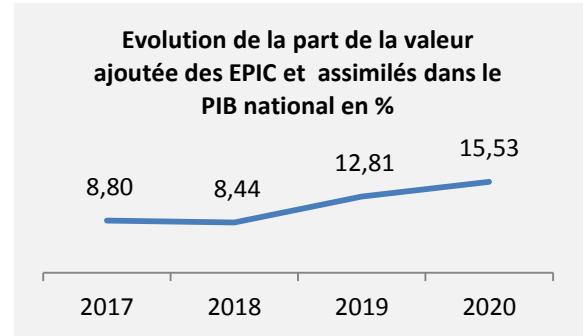
Par ailleurs, sur le plan fonctionnel, certains établissements de par leurs caractéristiques spécifiques sont considérés comme disposant d'un statut particulier. Il s'agit notamment d'organismes de régulation, d'agences et de certains établissements financiers :

- ADU
- ANAPEJ
- ANRPTS
- ARE
- ARMP
- AROTR
- ARSN
- CCIAM
- CDD
- CNAM
- CNHY
- CRZFN
- HAPA
- CNARM

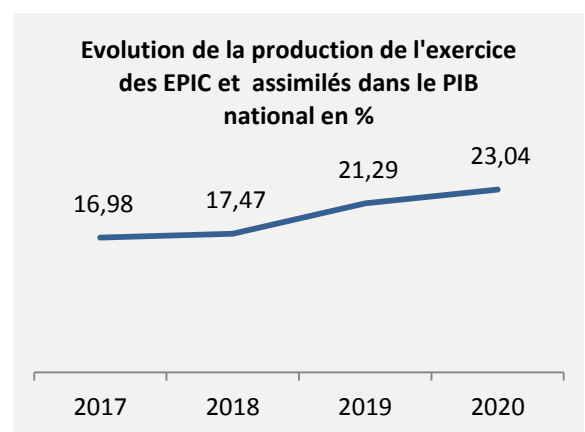
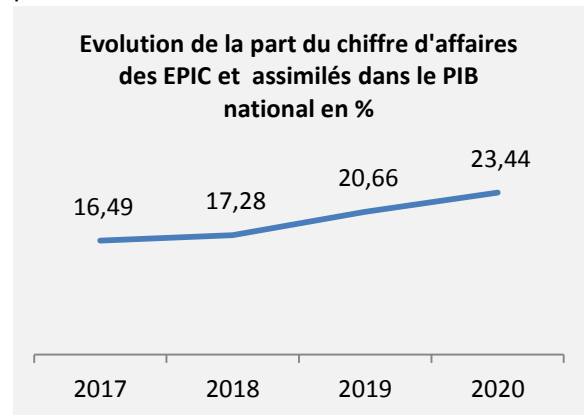
III. Un poids important dans l'économie et un rôle majeur dans le développement du pays

L'analyse distingue entre deux grandes catégories d'EP, d'une part, celle des EPIC, des SCP et assimilés et d'autre part celle des Etablissements Publics à caractère Administratif et structures similaires. Autrement dit, cette analyse est basée principalement sur leur mode de comptabilité (publique ou commerciale). Il s'avère indispensable d'analyser les ratios présentés ci-après, le but ultime étant de mesurer le poids des EPIC, des SCP et assimilés dans l'économie nationale. Le premier ratio permet d'apprécier la contribution de l'ensemble des EPIC, des SCP et assimilés à la richesse du pays.

En effet, leur valeur ajoutée est passée de 8,8% du PIB en 2017 à 15,53% du PIB en 2020. Ceci montre l'importance de ces entreprises au niveau de la richesse nationale. A noter que la source des PIB utilisés dans le présent rapport et celui de 2019 est l'ONS alors que celle des rapports de 2017 et 2019 était inexacte.



Le chiffre d'affaires des entreprises s'élève à 23,44% du PIB en 2020. Ce ratio a atteint un pic en 2020 grâce au chiffre d'affaires réalisé par la SNIM dans le secteur minier.



IV. Une diversité des secteurs d'intervention

Le champ d'intervention des EP constitue un autre point de regroupement et de différenciation majeur permettant d'améliorer la fluidité de la lecture du portefeuille de l'Etat. Les entreprises publiques du pays ont été ventilées sur 21 secteurs différents.

Le secteur public se caractérise par une forte concentration au niveau des secteurs sociaux (Enseignement et formation d'une part et Santé d'autre part). En effet, ces secteurs font à eux seuls 42,24% du total.

L'effectif très important d'établissements dans les secteurs de l'Enseignement et de la Santé s'explique par le nombre d'institutions de formation et d'hôpitaux publics dont dispose le pays et qui se présentent sous forme d'EPA distincts.

Secteur	Nombre d'EPs	%
Enseignement et formation	44	27,33%
Santé	24	14,91%
Recherche	11	6,83%
Services	9	5,59%
Affaires sociales	8	4,97%
BTP	7	4,35%
Mines et énergie	7	4,35%
Transport et infrastructures	7	4,35%
Régulation	6	3,73%
Commerce	5	3,11%
Culture	5	3,11%
Environnement et développement durable	5	3,11%
Information et TIC	4	2,48%
Agriculture	3	1,86%
Banques et assurances	3	1,86%
Pêche	3	1,86%
Souveraineté	3	1,86%
Télécommunication	3	1,86%
Eaux	2	1,24%
Assainissement	1	0,62%
Tourisme	1	0,62%
Total	161	100%

Secteur	NB EP	Secteur	NB EP
Affaires Sociales		Souveraineté	
EPIC	3	EPIC	1
EPA	3	EPA	1
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	0
SP	2	SP	1
SA	0	SA	0
Agriculture		Assainissement	
EPIC	2	EPIC	0
EPA	0	EPA	0
SEM	1	SEM	0
SN	0	SN	1
SP	0	SP	0
SA	0	SA	0
Banques et Assurances		BTP	
EPIC	0	EPIC	4
EPA	0	EPA	0
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	3
SP	1	SP	0
SA	2	SA	0
Commerce		Culture	
EPIC	0	EPIC	0
EPA	0	EPA	4
SEM	2	SEM	0
SN	3	SN	0
SP	0	SP	1
SA	0	SA	0
Eaux		Enseignement et Formation	
EPIC	1	EPIC	0
EPA	0	EPA	44
SEM	0	SEM	0
SN	1	SN	0
SP	0	SP	0
SA	0	SA	0
Pêche		Information et TIC	

EPIC	3	EPIC	0
EPA	0	EPA	1
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	0
SP	0	SP	0
SA	0	SA	3
Mines et Energie		Recherche	
EPIC	3	EPIC	0
EPA	0	EPA	11
SEM	1	SEM	0
SN	2	SN	0
SP	0	SP	0
Régulation		Santé	
EPIC	0	EPIC	0
EPA	0	EPA	23
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	1
SP	6	SP	0
SA	0	SA	0
Services		Télécommunication	
EPIC	3	EPIC	0
EPA	2	EPA	0
SEM	1	SEM	0
SN	0	SN	2
SP	3	SP	0
SA	0	SA	1
Tourisme		Transport et Infrastructure	
EPIC	0	EPIC	4
EPA	1	EPA	0
SEM	0	SEM	1
SN	0	SN	1
SP	0	SP	0
SA	0	SA	1
Environnement et Développement Durable			
EPIC	0		
EPA	5		
SEM	0		
SN	0		
SP	0		
SA	0		

V. Une diversité des domaines d'activité et des vocations

Indépendamment de leurs statuts juridiques et de leurs secteurs, chacune des entreprises publiques dispose d'une vocation à travers laquelle elle contribue au développement de l'économie nationale.

Ces vocations regroupent l'ensemble des services fournis par une EP. Celles-ci se déclinent en 9 grandes catégories.

1. Organismes de Régulation

La fonction de régulation de l'activité concernée consiste d'un côté à améliorer la performance des principaux indicateurs économiques à long terme, tels que la croissance, l'emploi, l'équilibre extérieur et la stabilité des prix. D'un autre côté, elle permet d'orienter l'activité concernée à court et moyen terme, à travers une régulation conjoncturelle.

Ainsi, une Autorité de régulation est un organisme gouvernemental indépendant dont la mission est définie par son décret de création. La mission de celle-ci peut être :

- La régulation de l'activité concernée, notamment dans le cadre d'une action territoriale (à l'échelle locale, régionale, nationale...), politique conjoncturelle, etc... ;
- La régulation sectorielle, qui s'applique à organiser ou à fluidifier le fonctionnement de la filière d'un secteur d'activité ;
- La régulation par le biais d'une intervention ou d'un encadrement du fonctionnement des marchés lorsque ceux-ci révèlent des anomalies dommageables pour une collectivité ou pour l'intérêt général.

Il existe 9 établissements ayant pour vocation la régulation, à savoir :

- ANAC
- ARE
- ARMP
- AROTR
- CNHY
- CRZFN
- HAPA
- LNCQM
- SDIN

Illustration (CNHY)

Créée par le décret N°2002-005 PM/FM/MH, la Commission Nationale des Hydrocarbures est un organe consultatif déconcentré de l'Etat, disposant de l'autonomie financière et de gestion.

La Commission assure, en rapport avec les structures compétentes du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines, la régulation avec des activités d'importation, d'exportation, de raffinage, de reprise en raffinerie, de stockage, d'enfutage, de transport, de distribution et de commercialisation des hydrocarbures sur le territoire national.

La CNHYDRO a pour mission de donner un avis motivé et de formuler des recommandations et propositions sur toutes les questions concernant le secteur qui lui sont soumises par le Ministère chargé de l'Energie.

L'année 2020 a été marquée par la réalisation de plusieurs actions, visant l'amélioration des conditions d'exercice des activités du secteur des hydrocarbures. Ces actions ont été menées sur les volets suivants :

- Approvisionnement, Tarification et Etudes
- Suivi et Coordination des Opérations Pétrolières
- Contrôle des Normes et de la Sécurité

2. Agences et Société d'Exécution et de Suivi

Une agence ou une société d'exécution et de suivi est un établissement public qui assure la mobilisation des fonds du gouvernement (au niveau national ou régional), l'exécution de chantiers et/ou le suivi de projets de développement national.

Le portefeuille compte 9 agences et/ou sociétés qui œuvrent pour cette vocation, à savoir :

- ADU
- ANAPEJ
- ANESP
- ANGMV
- ETER
- ETR-ML
- SNAAT
- SNFP

- SONADER

Illustration (ANESP)

Le rôle de l'Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets (ANESP), créée en 2009, est d'accompagner le Gouvernement dans la réalisation des études, le contrôle, le suivi et l'évaluation des grands projets de développement.

L'Agence a pour vocation de promouvoir l'exécution des projets publics en réduisant les délais de réalisation des études et des travaux y afférents dans le respect des normes de qualité et d'instaurer une gestion rationnelle et durable des ressources humaines et financières de l'État.

Pour mettre en œuvre les différentes missions qui lui sont confiées, l'ANESP se distingue de l'administration centrale, par son organisation, ses méthodes et procédures de travail, la qualité de l'expertise qu'elle propose et les coûts avantageux de ses prestations.

En 2019, le portefeuille des projets confiés à l'ANESP pour études comportait :

- Le projet d'adduction en eau potable de la zone nord et pour le contrôle et le suivi ;
- Le programme national de regroupement des localités (6 marchés) ;
- le programme de construction des bâtiments et équipements publics (25 marchés) ;
- le projet de construction et réhabilitations de 34 centres d'accueil des citoyens (12 marchés) ;
- le projet d'extension du Centre Hospitalier National (CHN) et du Centre Hospitalier Mère et Enfant (CHME) ;
- le projet de construction de la route Mederdra-R'kiz (55 KM) ;
- le projet de construction de la route Kaédi-Koundel (56.5 KM) ;
- le projet de construction de la route Z'ravia-Tamchekett (90 KM) ;

3. Organismes d'Assistance Sociale

L'assistance sociale est un service fourni par l'Etat au profit de personnes et ménages en situation précaire. Contrairement aux systèmes d'assurance et aux mutuelles, le régime d'assistance sociale est non-contributif.

Des entités gouvernementales et non gouvernementales contribuent au régime en faisant des transferts réguliers. Ceux-ci se présentent en espèces ou en nature, comme ils peuvent se présenter sous forme réduction de frais et/ou d'application de prix préférentiel.

Ces transferts, pouvant inclure, entre autres, les allocations familiales et les pensions sociales, ont pour principaux objectifs l'éradication de la

pauvreté et la facilitation de l'accès aux services de base.

Il existe 6 établissements ayant pour vocation l'assistance sociale. Il s'agit de (de la) :

- CARSECL
- CFPESH
- CNOU
- CPISE
- SNDP
- STP

Illustration (CFPSESH)

Le Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA), doté de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie financière placé sous la tutelle du Ministère chargé des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

L'établissement a pour principal but d'assurer la formation et la promotion d'enfants de toutes les catégories sociales souffrant d'handicaps physiques ou mentaux. Il permet leur insertion dans la société en tant que membres productifs.

En 2019, le centre a accueilli environ 376 enfants dont l'âge varie de 5 à 22 ans. Il dispose d'un jardin d'enfants pour les malentendants et les malvoyants, les enfants souffrant de retard mental et de timidité ainsi que d'ateliers promouvant les talents des jeunes enfants (peinture, menuiserie, couture, teinture etc.)

4. Activités Commerciales

Ces entreprises ont été créées pour des objectifs bien définis, pouvant être assurés par des entreprises commerciales, mais difficiles à effectuer par des entreprises privées soumises à la concurrence, compte tenu de certaines circonstances particulières et enjeux liés à ces objectifs.

Certaines parmi elles exercent conjointement des missions de service public à caractère administratif et des missions de service public à caractère industriel et commercial.

Les entreprises publiques ayant une activité commerciale sont au nombre de 34. Ces entreprises comprennent entre autres, la SNIM, la MAURITEL, la MAIL, la SOMAGAZ, la CAMEC, etc...

Illustration (SNIM)

La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) est une société anonyme exerçant, entre autres, une activité commerciale. Elle a été créée en 1974 par la nationalisation des Mines de Fer de la Mauritanie (dont l'objectif initial en 1952 était d'exploiter les gisements de minerais de fer dans la région de la « montagne de fer » Kedia d'Idjil).

L'Etat mauritanien possède 78,35 % du capital de la SNIM, le reste est détenu par six autres actionnaires : FADES (7,17%), ARMICO (5,66%), FIDE IRAK (4,59%), ONHYM (2,29%), BID (1,79%) et des entrepreneurs privés mauritaniens (0,14%).

En 2020, la SNIM s'est efforcée de profiter de l'amélioration des cours du minerai de fer en chargeant 12,501 millions de tonnes, soit une progression de 4% par rapport à 2019. Par rapport à la prévision annuelle de l'exercice, la société a enregistré une légère performance de 0,1%.

Sur le plan commercial, l'année 2020 a, par ailleurs, été marquée par l'augmentation du poids de la Chine dans le volume de ventes globales de la société (67%).

Parallèlement avec la hausse des prix du minerai de fer et de l'augmentation du volume de ses ventes, la SNIM a enregistré un chiffre d'affaires de 45 146 MMRU (1 225MUSD) et un résultat net de 21 321 MMRU (579 MUSD).

Les produits des ventes de la société représentent ainsi 43% des exportations du pays et elle a pu contribuer à hauteur de 10% aux recettes de l'Etat et de 11% au PIB.

5. Institutions Financières et Organismes de Couverture Sociale

Une institution financière est une entité dont l'objet est la gestion de fonds et qui offre généralement des services financiers à ses clients. Elle peut prendre la forme d'une banque, d'une caisse d'épargne et de crédit, d'une société de financement, d'une compagnie d'assurance, ou encore d'un investisseur institutionnel.

Par ailleurs, un organisme de couverture sociale quant à lui est un système qui permet de protéger un assuré, d'une part à travers des prestations de couverture des risques de la vie (vieillesse, maladie, chômage, etc.) qui entraîneraient une baisse de revenu, et d'une autre part ou encore

contre une augmentation de charge, d'une naissance, etc...

Il existe 5 institutions financières et organismes de couverture sociale. Il s'agit de :

- CDD
- DAMANE
- CH BANK
- CNAM
- CNSS

Illustration (CNSS)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, dotée de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie financière. Elle a été instituée par la loi 67-039 du 03 février 1967 et ses textes subséquents pour gérer un régime de sécurité sociale.

Ce régime couvre trois principales branches, à savoir les prestations familiales, les risques professionnels, puis les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès. Il est essentiellement financé par la cotisation des employeurs à hauteur de 13%, celle des travailleurs salariés à hauteur de 1%.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ressortent avec un excédent de 110.815.394 MRU entièrement affectés aux réserves de sécurité qui sont passées de 1.599.121.050 MRU en 2019 à 1.709.936.453,79, en 2020 marquant ainsi, la poursuite de leur amélioration et ce en dépit de l'augmentation de la population assurée qui s'élève à près de 59.400 bénéficiaires avec 85.000 enfants à charge.

Les dépenses d'investissement arrêtées au 31 décembre 2020 se sont chiffrées à 7.824.307 MRU par rapport à des prévisions annuelles de 16.600.000 soit un taux d'exécution de 47,13%.

L'année 2020 a été marquée par la réalisation des actions importantes, dont notamment :

- La réalisation d'un excédent de gestion de 110.815.394,33 MRU au 31/12/2020, entièrement affecter aux réserves de sécurité contre un excédent de 103,68 Millions en 2019.
- La finalisation du projet de refonte des textes sur la sécurité sociale et transmission à la tutelle du projet de loi modifiant et remplaçant la loi 67-039 et du projet d'exposer de motif ainsi que les avants projets de décret et d'arrêtés d'application de cette loi.

La CNSS assure, en 2020, environ, 28.500 pensionnés, 5.200 rentiers, 25.700 allocataires et 85.000 enfants à charge.

La CNSS est également membre de plusieurs entités internationales dont l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS), le Comité Directeur du Bureau de liaison pour l'Afrique du Nord, l'Association Arabe de Sécurité Sociale, l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels (IAPRP), la Conférence interafricaine de la prévoyance, etc...

6. Services Publics Administratifs

Il s'agit essentiellement d'établissements publics à caractère administratif ayant comme vocation la protection de l'environnement, de la souveraineté, etc...

Ils sont constitués de 13 établissements qui sont :

- AMI
- ANRPTS
- APCM
- ARSN
- AWQAF
- FNSVA
- LPBPD
- OGRAC
- ONMET
- ONT
- PNA
- PNBA
- PND

Illustration (Office National de Météorologie)

L'Office National de Météorologie assure, dans le cadre de ses attributions, l'observation et la prévision du temps contribuant ainsi à la sauvegarde des vies et des biens. Il contribue aussi au développement économique et social du pays en répondant aux besoins en informations météorologiques, climatologiques et environnementales des différents secteurs d'activités à travers la publication de(i) environ 360 bulletins météorologiques quotidiens, (ii) 330 bulletins météo marins, (iii) des avis et alertes sur données et informations climatiques tout en

communicant sur la météorologie pour les besoins de l'aéronautique.

7. Service Public d'Education, de Formation et de Recherche

Les services publics sociaux ont pour but l'intérêt social et sont essentiellement régis par le droit public. Leur principal objectif est de garantir les droits sociaux exprimés dans des textes légaux ou sous d'autres formes, qui permettent de satisfaire les besoins sociaux de personnes et de promouvoir la cohésion sociale et la solidarité.

Font partie des prestations de services publics sociaux, les services publics de santé, d'éducation, de formation et de recherche. Ceux-ci sont fournis par l'Etat et/ou par des organismes non gouvernementaux.

L'Etat dispose actuellement de 58 organismes de services publics d'éducation, de formation et de recherche dont: la BN, l'UNA, l'USI d'Aioun, l'ONISPA, l'ONARDEL, ESP ROSSO, ENS, ENSSS, ENI, EETFPC, l'ISCAE, etc...

Illustration ISCAE

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises est un Etablissement Public d'enseignement supérieur et de recherche, créé en 2009, par décret N° 2009-161 du 29 avril 2009, et placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. L'Institut a pour principal but de développer et d'offrir des formations initiales et continues, dans les domaines de la finance, de la comptabilité, des techniques modernes de gestion et de l'informatique.

L'ISCAE compte environ 1.450 étudiants, inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020, encadré par une centaine d'enseignants et de professionnels de haut niveau.

En vue d'améliorer le taux d'insertion et le contenu de la formation de ses étudiants sortants, l'ISCAE a lancé une enquête afin de suivre et connaître la situation professionnelle et le parcours académique des anciens diplômés de l'Institut.

L'ISCAE a signé deux conventions de partenariat avec L'ISCAE de Tunis (Tunisie) et l'EPI de Sousse (Tunisie). Ces accords visent à développer le potentiel d'enseignement et de recherche entre L'ISCAE et ces deux institutions.

8. Organismes à Caractère Professionnel

Un organisme à caractère professionnel est un organisme en relation directe avec les professions. Il défend les intérêts des adhérents dans leur branche professionnelle ou branche d'activité respective.

Ils sont consultés par l'État à propos de leur secteur économique et social respectif. De plus, ces organismes ont des activités de négociations entre eux visant à faire évoluer les conditions de travail. Il existe trois établissements dans cette catégorie, détaillés comme suit :

- CCIAM
- CNARM
- ONACVG

Illustration (Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie)

La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM) a été créée en 1958. Etant un établissement public à caractère professionnel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sa mission principale est d'encadrer et de représenter les intérêts économiques des entreprises commerciales, industrielles, agricoles, de pêche et de prestation de service auprès des pouvoirs publics.

La CCIAM a été restructurée par loi 2000 -04 du 17/01/2000 afin d'accompagner le développement du pays, d'assurer un rôle d'interface entre le public et le privé, et de donner une nouvelle impulsion au secteur privé.

Ceci lui a permis de renforcer les liens économiques du pays avec le reste du monde à travers la signature des dizaines de protocoles d'accords et de coopérations avec des partenaires extérieurs.

Il s'agit essentiellement d'établissements publics à caractère administratif ayant comme vocation la santé des concitoyens et sont actuellement constitués de 24 établissements qui comprennent, entre autres : CHN, CHZ, CNC, CNO, CH Akjoujt, CHME, CHS, CNTS, CNORF, etc...

Illustration (Hôpital Cheikh ZAYED)

L'Hôpital CHEIKH ZAYED (HCZ) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé par décret n°20-2001 en date du 5 avril 2001.

De par sa taille, l'hôpital HCZ se positionne en tant que deuxième établissement dans le secteur de la santé. Par ailleurs, il est le deuxième centre de référence en matière de prestations et de soins dont dispose le pays.

Il fournit des services diversifiés, notamment en anesthésie, en urologie, en ORL, en traumatologie, en hémodialyse, en maternité, etc...

L'année 2019 a été marquée par la réalisation de 160 lits, 12.281 hospitalisations, 127.453 consultations, 225.752 examens de laboratoire, 32.443 examens d'imagerie, 6.780 actes chirurgicales, 3.835 accouchements, etc...

9. Service Public de Santé

VI. Des entreprises à vocations différentes

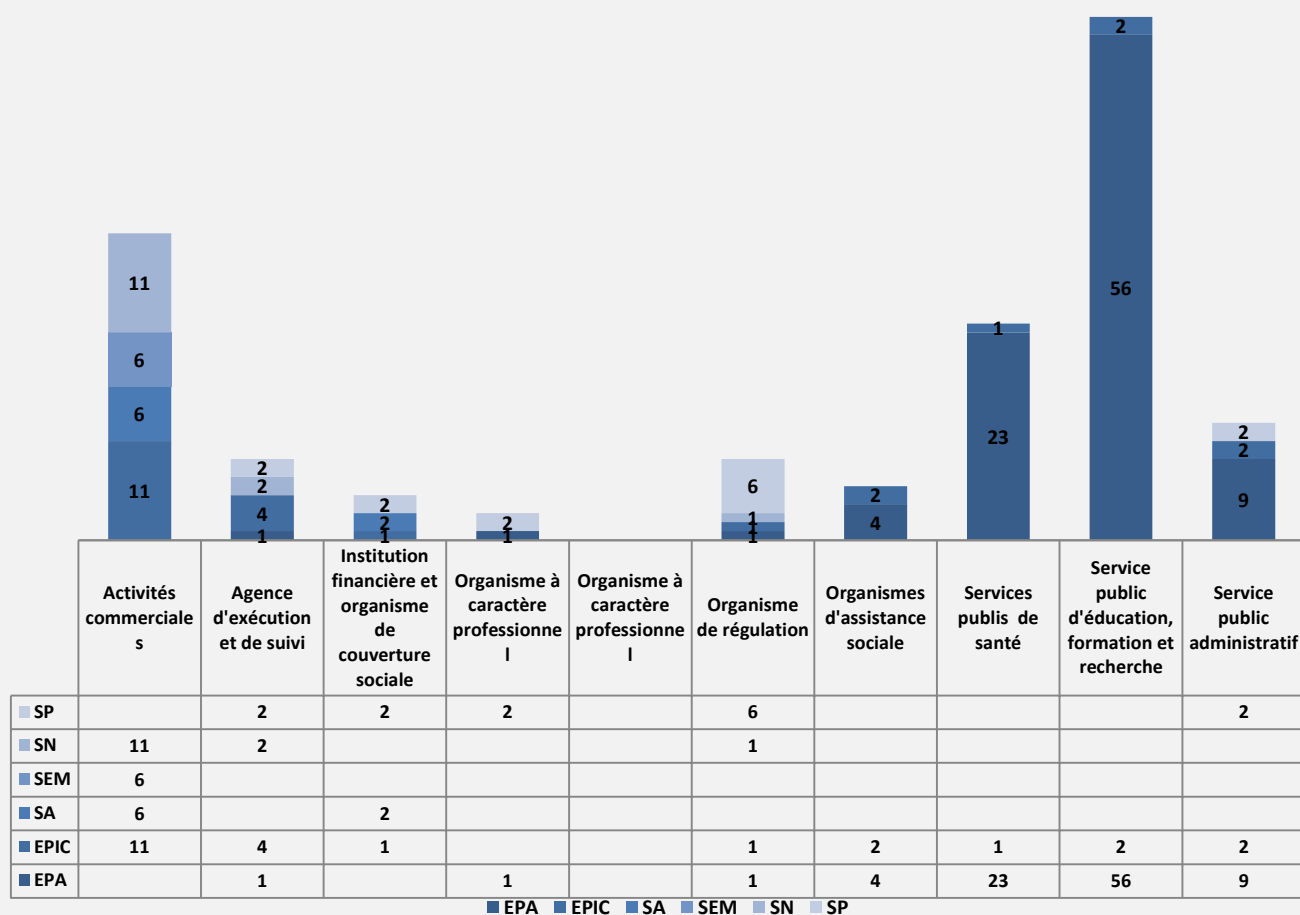
La répartition du portefeuille des entreprises publiques est caractérisée par une concentration sur deux principales vocations (les services publics d'éducation, de formation et de recherche et les activités commerciales) représentent plus de 57% du total du portefeuille et les 43% restant sont constitués par les 7 autres vocations.

Vocation	Nombre d'EPs	%
Service public d'éducation formation et recherche	58	36,02%
Activités commerciales	34	21,12%
Service public de santé	24	14,91%
Services publics administratifs	13	8,07%
Agence d'exécution et de suivi	9	5,59%
Organisme de régulation	9	5,59%
Organismes d'assistance sociale	6	3,73%
Institution financière et organisme de couverture sociale	5	3,11%
Organisme à caractère professionnel	3	1,86%
Total	161	100%

L'analyse croisée de la vocation et du statut juridique de l'entreprise donne un meilleur aperçu sur la structure du portefeuille public.

A noter que 58 établissements publics, constituant 36,02% de la totalité des entreprises publiques, opèrent dans le service public d'éducation, de formation et de recherche. 96,55% d'entre eux ont un caractère Administratif (EPA), tandis que seules FM et ANARPAM sont dotées d'un caractère Industriel et Commercial. Dès lors, il est également à constater que la vocation formation est fortement concentrée

Répartition des statuts par vocation



Par ailleurs, les entreprises dont la vocation est commerciale sont largement plus dispersées. En effet, 32,35% d'entre elles ont un statut d'EPIC, ceci s'explique par la nature de leur vocation. 32,35% du portefeuille de cette même vocation sont dites des Sociétés Nationales (SN). Les statuts de Société d'Economie Mixte (SEM) et des Sociétés Anonymes sont associés respectivement à chacun 17,64%.

VII. Des rattachements aux tutelles

Chacune des 161 entreprises publiques est sous la tutelle technique d'un ministère. Le but étant de fédérer les efforts de l'ensemble des parties prenantes et de refléter les orientations des tutelles.

L'analyse faite selon le rattachement des entreprises aux ministères de tutelle fait ressortir qu'environ 19,88% du portefeuille public relèvent du Ministère de la Santé. Cette situation s'explique par le fait que la vocation de santé est fortement répandue sur le territoire national.

En second lieu arrive l'Education Nationale de la Formation Technique et de la Réforme dont dépend 23 EP ; soit 14,29% de la totalité du portefeuille public.

Le reste des entreprises relève de 23 autres ministères de tutelle.

Ministère de tutelle	Nombre d'EPs	%
Ministère de la Santé	32	19,88%
Ministère de l'Education Nationale de la Formation Technique et de la Réforme	23	14,29%
Ministère du Développement Rural	12	7,45%
Ministère de la Culture de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement	11	6,83%
Ministère de l'Equipement et des Transports	11	6,83%
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication	9	5,59%
Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie	9	5,59%
Premier Ministère	7	4,35%
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	6	3,73%
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	5	3,11%
Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel	5	3,11%
Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille	4	2,48%
Ministère des Finances	3	1,86%
Ministère de l'Emploi de la Jeunesse et des Sports	3	1,86%
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	3	1,86%
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire	3	1,86%
Zone Franche de Nouadhibou	3	1,86%
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration	2	1,24%
Ministère de la Justice	2	1,24%
Ministère du Commerce et du Tourisme	2	1,24%
Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République	2	1,24%
Ministère de la Défense Nationale	1	0,62%
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	1	0,62%
Ministère Secrétariat Générale du Gouvernement	1	0,62%
Ministère de l'Economie de l'Industrie et de la Promotion des secteurs productifs	1	0,62%
Total	161	100,00%

D'autres constats ressortent de la répartition des statuts juridiques par tutelle. Ainsi, la présente analyse a pour objectif de croiser les statuts et les tutelles auxquels les entreprises publiques sont rattachées. Dans ce sens, il est à noter que la majorité est constituée de ministères dont relèvent des entreprises à statuts diversifiés à l'exception du portefeuille du Ministère de la Santé (avec 19,88% des entreprises publiques dont 93,75% sont des Etablissements Publics à caractère Administratif). Aussi, toutes les entreprises rattachées au Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle ont un caractère administratif. Cette situation s'explique par la nature de la vocation spécifique à ces entreprises.

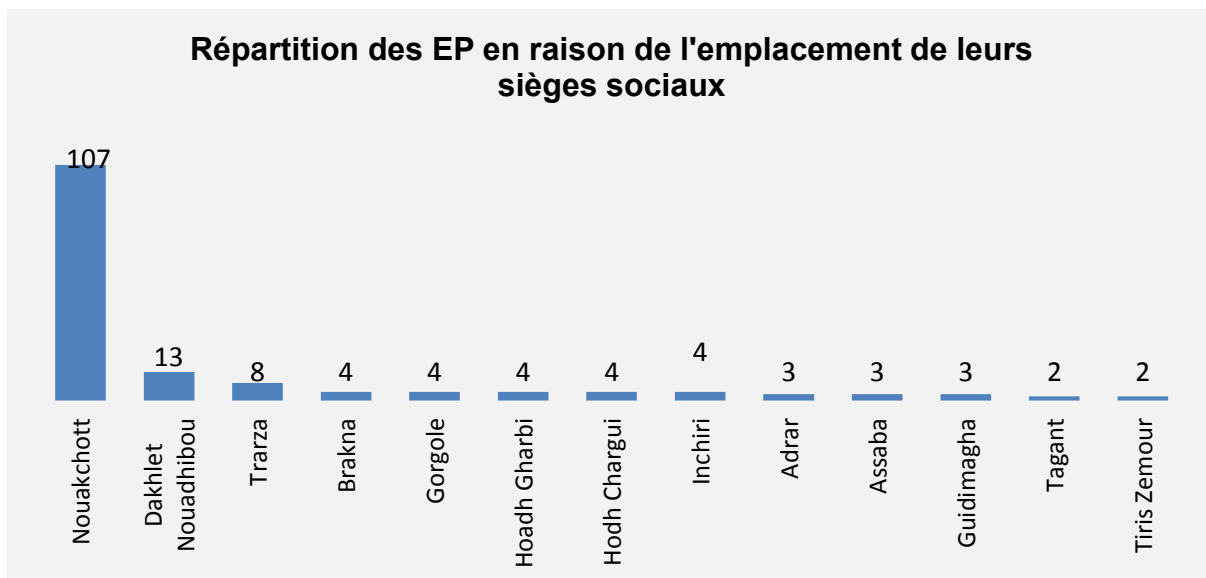
Tutelle	NB EP	Tutelle	NB EP
Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des relations avec le Parlement		Ministère de la Défense Nationale	
EPIC	1	EPIC	0
EPA	6	EPA	1
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	0
SP	1	SP	0
SA	3	SA	0
Ministère de la Justice		Ministère de la Santé	
EPIC	0	EPIC	0
EPA	2	EPA	30
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	1
SP	0	SP	1
SA	0	SA	0
Ministère de l'Economie et de l'Industrie de la Promotion des secteurs productifs		Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sport	
EPIC	0	EPIC	1
EPA	1	EPA	1
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	0
SP	0	SP	1
SA	0	SA	0
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication		Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	
EPIC	0	EPIC	0
EPA	7	EPA	3
SEM	0	SEM	0
SN	2	SN	0
SP	0	SP	0
SA	0	SA	0
Ministère de l'Équipement et des Transports		Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel	
EPIC	6	EPIC	1
EPA	1	EPA	4
SEM	1	SEM	0
SN	1	SN	0
SP	1	SP	0
SA	1	SA	0
Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille		Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	
EPIC	0	EPIC	2
EPA	4	EPA	2
SEM	0	SEM	2
SN	0	SN	0
SP	0	SP	0
SA	0	SA	0
Ministère du Commerce et du Tourisme		Ministère du Développement Rural	

EPIC	0	EPIC	2
EPA	1	EPA	5
SEM	0	SEM	2
SN	0	SN	3
SP	1	SP	0
SA	0	SA	0
Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie		Ministère Secrétariat Général du Gouvernement	
EPIC	3	EPIC	0
EPA	1	EPA	1
SEM	1	SEM	0
SN	2	SN	0
SP	1	SP	0
SA	1	SA	0
Premier Ministère		Zone Franche de Nouadhibou	
EPIC	1	EPIC	2
EPA	1	EPA	0
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	1
SP	5	SP	0
SA	0	SA	0
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration		Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire	
EPIC	2	EPIC	1
EPA	0	EPA	0
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	1
SP	0	SP	1
SA	0	SA	0
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement		Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République	
EPIC	1	EPIC	1
EPA	1	EPA	0
SEM	0	SEM	0
SN	3	SN	0
SP	0	SP	1
SA	0	SA	0
Ministère des Finances		Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	
EPIC	0	EPIC	0
EPA	0	EPA	0
SEM	0	SEM	0
SN	0	SN	0
SP	0	SP	1
SA	3	SA	0
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation technique et de la Réforme			
EPIC	0		
EPA	23		
SEM	0		
SN	0		
SP	0		
SA	0		

VIII. Une présence territoriale concentrée :

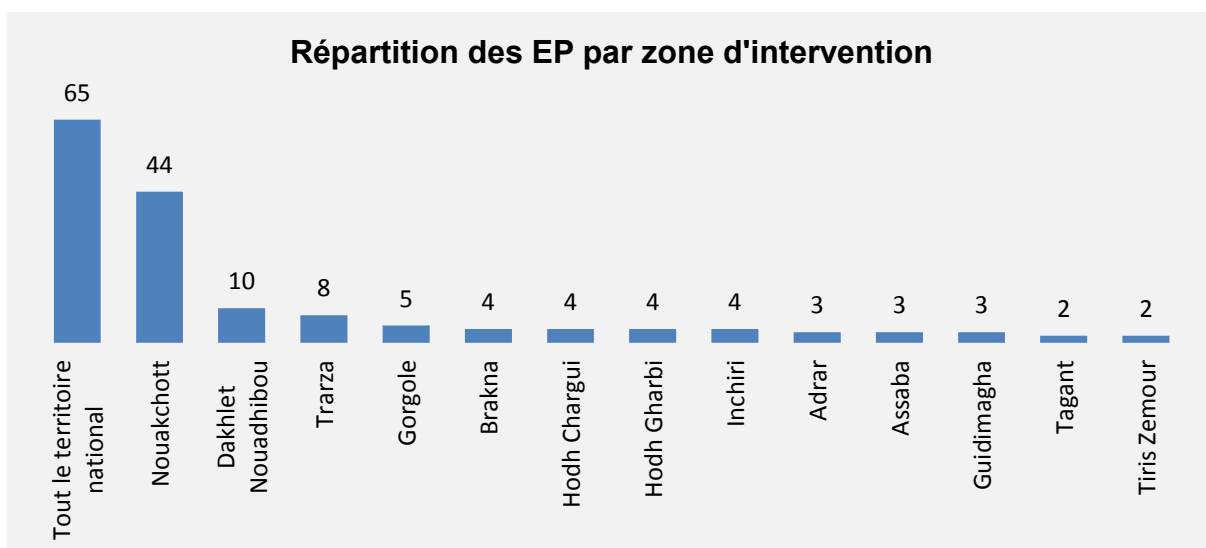
La répartition géographique des EP est présentée sous deux approches. La première dépend de l'emplacement des sièges des EP et la deuxième de leurs zones d'intervention.

Nouakchott, capitale du pays, abrite le plus grand nombre de sièges sociaux (107 EP), soit 66,46% des sièges des entreprises publiques. Dakhlet Nouadhibou, capitale économique, arrive en deuxième position avec 13 EP. Les autres Wilayas abritent 41 entités avec une moyenne de 4 par région.



La deuxième lecture repose sur la répartition des EP selon leurs zones d'intervention. Cette analyse permet de mesurer le niveau de concentration des entreprises.

Malgré la forte concentration des sièges des entreprises publiques à Nouakchott pour 66,46% contre 33,54% pour le reste des régions du pays, 65 d'entre elles offrent leurs services à travers tout le pays et 44 opèrent uniquement à Nouakchott. Les 52 restantes se répartissent sur les autres Wilayas.



IX. Une participation de l'Etat différenciée

Les entreprises publiques peuvent également faire l'objet d'une répartition en fonction de la

structure de leur capital. Ceci permet, entre autres, d'avoir un aperçu clair du pouvoir dont

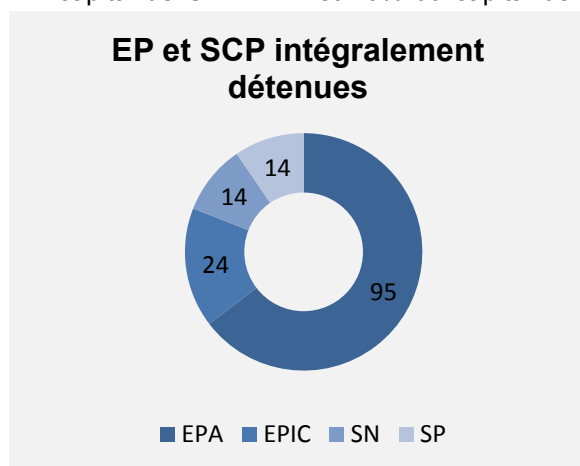
dispose l'Etat en fonction du pourcentage de détention du capital de chaque EP.

En l'espèce, le volume et les rapports de détention du capital des EP par l'Etat peuvent être classés en trois catégories : la détention intégrale, la détention majoritaire et la détention minoritaire.

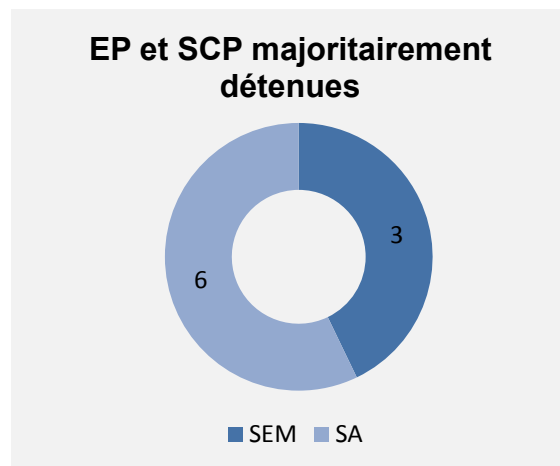
Le portefeuille de l'Etat est constitué d'un total de 161 EP.

En référence au statut juridique de ces EP, l'Etat :

- Détient l'intégralité du capital de 14 Sociétés Nationales, de 24 Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial, de 14 SP, de 3 SA et de 95 EPA.
- Est actionnaire majoritaire au sein de 9 EP, dont 3 Sociétés Anonymes et 6 Sociétés d'Economie Mixte.
- Est minoritaire dans deux EP : 28,58% du capital de CH BANK et 46% du capital de la



Société Mauritanienne de Télécommunications (MAURITEL).



PARTIE 2 : PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

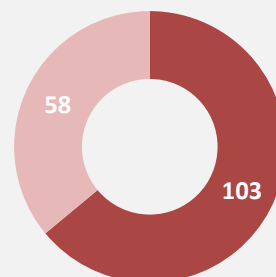
Cette partie apporte une dimension économique et financière à l'analyse. Elle fait la distinction entre deux grandes typologies.

La première regroupe les Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial, les sociétés à capitaux publics, ainsi que certains établissements à Statut Particulier qui tiennent une comptabilité générale (CNAM, AROTR, CHNY, etc...). Dans cette première catégorie, 58 EP ont été analysées à l'exclusion de celle dissoute.

La deuxième catégorie étudiée comprend l'ensemble des Etablissements Publics à caractère Administratif et huit assimilés n'ayant pas tenu une comptabilité commerciale.

Ces EP n'ont pas de chiffre d'affaires, leurs ressources proviennent quasiment de subventions accordées par l'Etat, de dons, de legs, et de recettes propres. Cette catégorie se compose de 103 EP.

Répartition des EP par 2 typologies de statuts



■ EPA et Assimilés ■ EPIC, SCP et Assimilés

I. Les activités et résultats

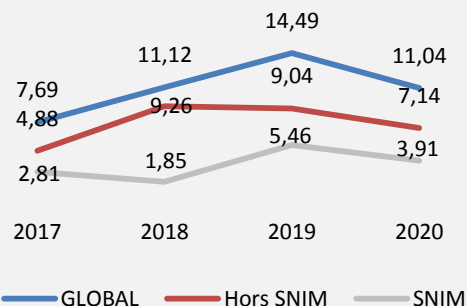
Les activités des entreprises publiques sont appréhendées à travers 5 principaux indicateurs de performance financière et économique. Ces indicateurs consistent à passer en revue les types de ressources dont bénéficient les EP, leur investissement, leur chiffre d'affaires, leur valeur ajoutée, leurs charges, ainsi que leur résultat net.

1. EPIC, SCP et assimilés

Compte tenu de son poids dans l'économie nationale, de sa particularité juridique ainsi que de ses indicateurs financiers, la SNIM fera l'objet d'une analyse indépendante du portefeuille d'EP.

A cet effet, l'analyse portera sur l'évolution des différents indicateurs par année en incluant puis en excluant les réalisations de la SNIM.

Evolution du volume global d'investissement (en Milliard MRU)



A. Les investissements

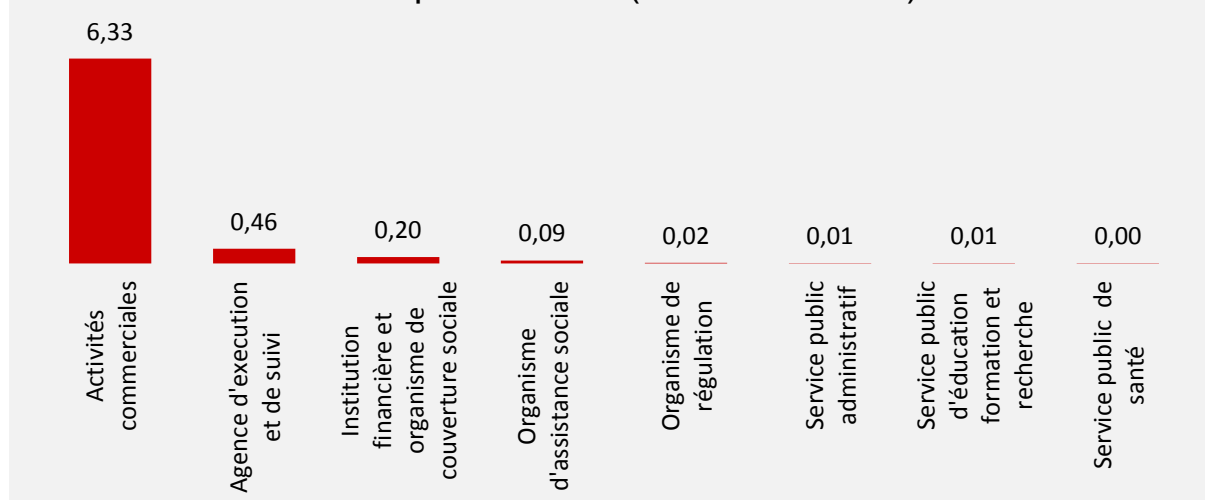
Les investissements reflètent les efforts consentis d'expansion et de modernisation des outils et moyens d'une entreprise.

Sur la période [2017-2020], les investissements globaux du secteur public, hors SNIM, ont connu une évolution passant de 4,88 milliards en 2017 à 7,14 milliards en 2020.

Hors SNIM, l'investissement le plus important est celui de la SMHPM, suivi de six (6) autres EP dont : la SNDE, MAURITEL SA, la SONADER, etc....

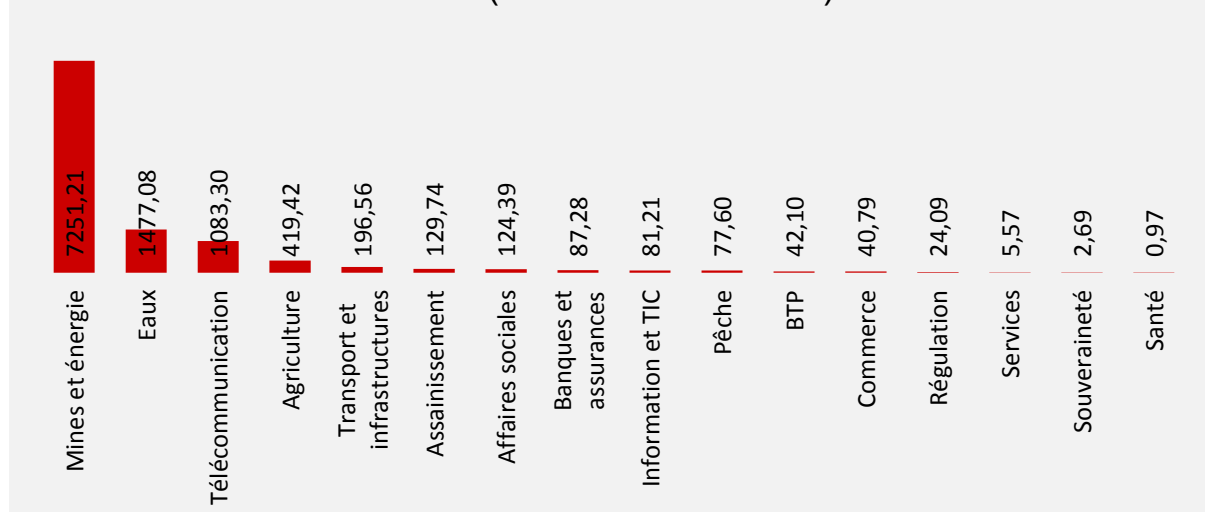
En 2020, le volume global investi par les 58 établissements étudiés s'élève à près de 7,14 Milliards MRU hors SNIM. Ces investissements sont réalisés principalement par des EP à vocation commerciale représentant environ 91% du volume global.

Répartition des volumes d'investissement en 2020 hors SNIM par vocation (en milliard MRU)



Le secteur des mines et énergies est le secteur prédominant en termes de volumes d'investissement, représentant ainsi 65,66% du total des investissements des EPIC, SCP et assimilés. Il est suivi par celui des eaux (13,37%) et par celui des de la télécommunication (9,81%).

Répartition des volumes d'investissement par secteur en 2020 (en millions de MRU)



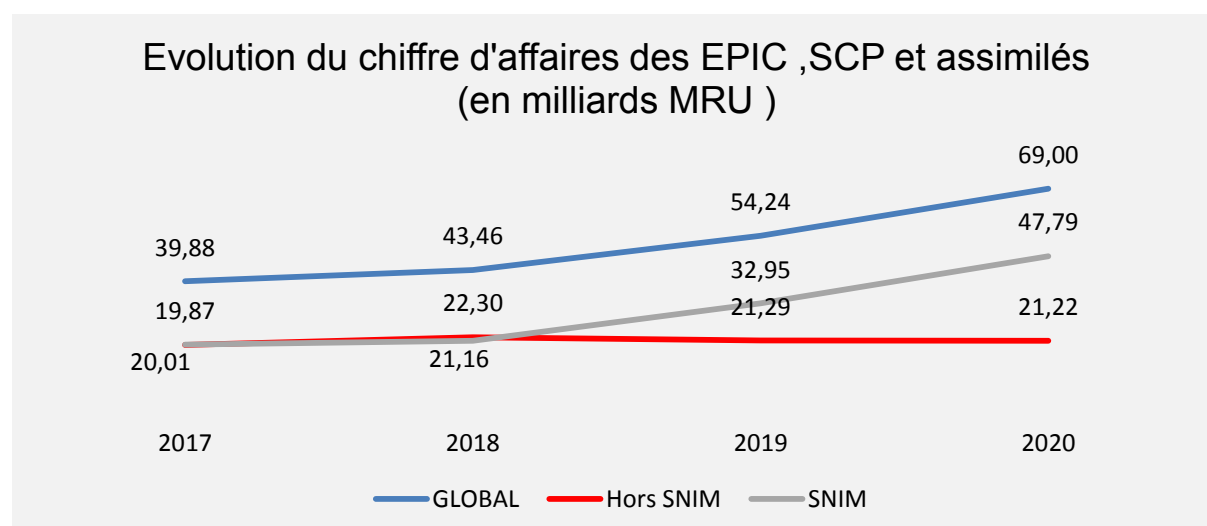
L'effort d'investissements des EP est adossé aux visions stratégiques de l'Etat couvrant des secteurs à forte valeur ajoutée dont le secteur des télécommunications, celui des eaux, mines et énergie, etc. Ces derniers représentent près de 86,35% des investissements réalisés en 2020 et ont pour principale vocation des activités commerciales.

EP	INVESTISSEMENT 2020
SNIM	3 908 000 000
SMHPM	3 117 058 079
SNDE	1 435 079 265
MAURITEL	1 074 707 750

SONADER	417 504 172
ONAS	129 739 100
CNAM	109 431 217
SOMELEC	95 523 831
PAN	84 093 156
CH BANK	78 960 990
SOMAGAZ	69 407 529
SNDP	48 493 225
MAADEN	47 044 504
STP	44 856 349
TVM	44 717 328
ONSER	42 000 000

B. Chiffre d'affaires

Cet indicateur concerne en premier lieu les entreprises dont les comptes sont tenus suivant les normes de la comptabilité commerciale et celles dont les activités sont à but lucratif.

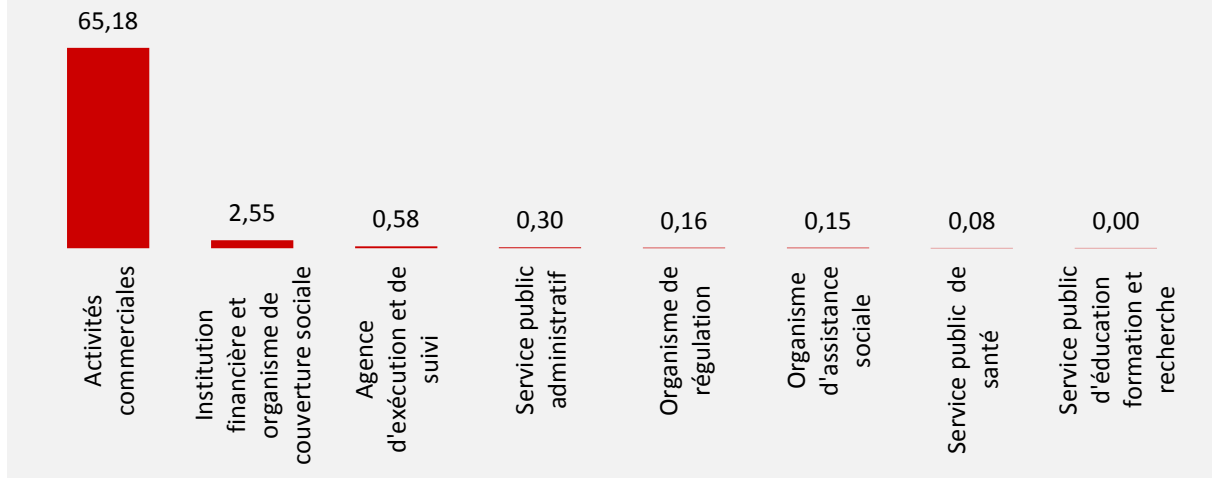


La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) et la Mauritel SA ont activement contribué à la formation du chiffre d'affaires en 2020 grâce à l'amélioration de leurs services, à l'extension des réseaux ainsi qu'à l'augmentation de la production suite aux investissements réalisés.

En procédant à l'augmentation de ses prix avant 2017 ainsi qu'en accroissant sa production dans le cadre de la réalisation de son objectif de 25 Millions de tonnes, la SNIM a également contribué à l'amélioration du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat en 2018, 2019 et 2020.

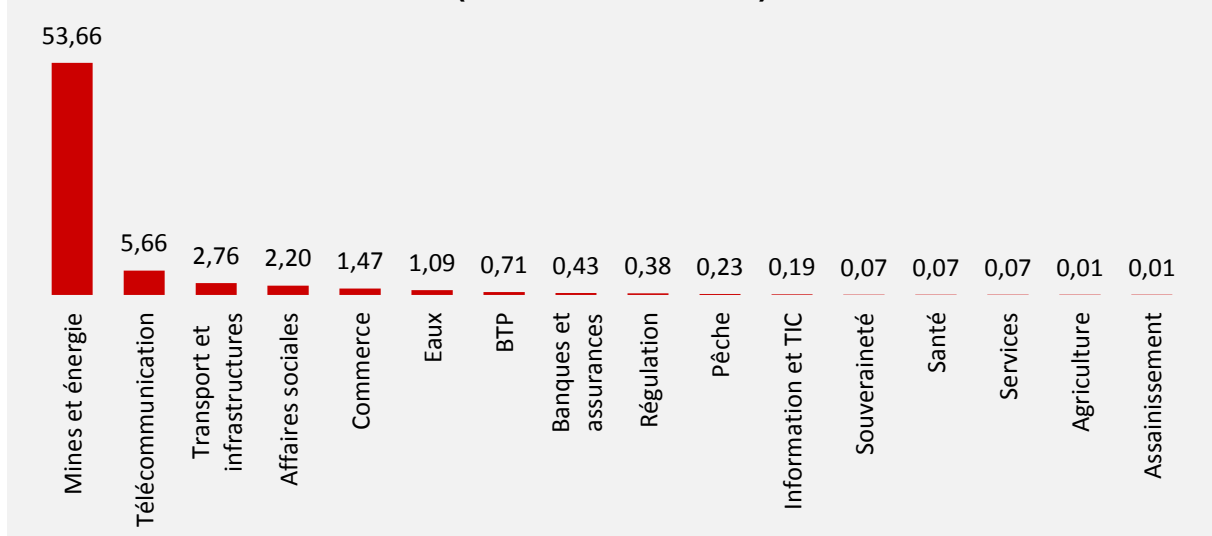
Les entreprises qui génèrent le plus de chiffre d'affaires sont celles à caractère commercial, leur chiffre d'affaires représente environ 94,46% du volume global en 2020.

Répartition du chiffre d'affaires en 2020 par vocation (en milliard MRU)



Le secteur des mines et énergie est le secteur prédominant en termes de chiffre d'affaires, représentant ainsi 77,76% du chiffre d'affaires global des EPIC, SCP et assimilés. Il est suivi par le secteur des Télécommunications (8,21%) et celui du transport et des infrastructures (4%).

Répartition du chiffre d'affaires par secteur en 2020 (en milliard MRU)



En 2020, dix (10) entreprises publiques génèrent, à elles seules, plus de 65 milliards MRU de chiffre d'affaires, soit 94,62% des réalisations globales du chiffre d'affaires. Parmi elles, la SNIM représente 69,25% du global du chiffre d'affaires.

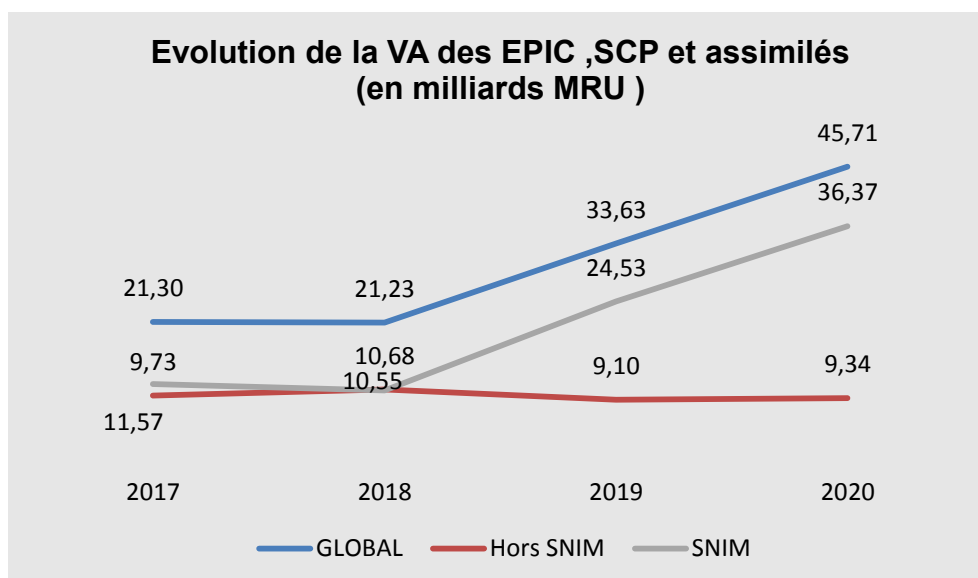
EP	Chiffre d'affaires 2020
SNIM	47 786 000 000
MAURITEL	5 595 017 534

SOMELEC	5 133 049 297
CNAM	1 414 236 996
PANPA	1 078 804 145
SNDE	1 065 237 601
CAMEC	1 026 735 867
MAIL	772 237 213
PAN	710 896 462
CNSS	706 804 541

C. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée permet de mesurer la richesse brute créée par une entreprise du fait de ses activités courantes. Celle-ci a beaucoup fluctué, pour l'ensemble des entreprises publiques sur la période [2017-2020]. Elle passe de 21,30 milliards MRU en 2017 à 45,71 milliards de MRU en 2020, soit une progression de 115%.

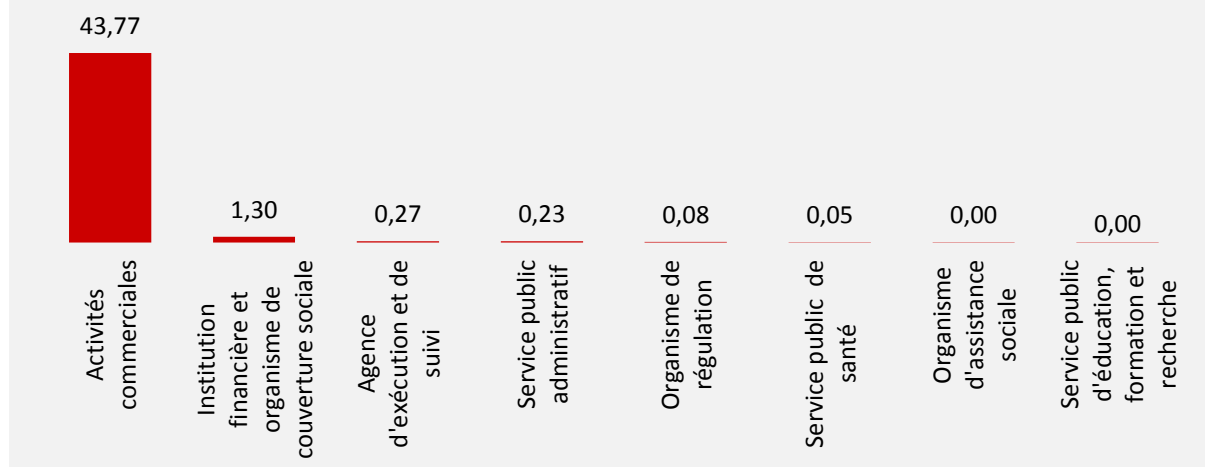
Hors SNIM, elle évolue de manière constante sur la période étudiée affichant en 2020 une valeur de 9,34 milliards MRU.



En effet, la SNIM est l'entreprise qui affiche la valeur ajoutée la plus importante avec 11,57 milliards de MRU en 2017, de 10,55 milliards de MRU en 2018, 24,53 milliards de MRU en 2019 et de 36,37 milliards de MRU en 2020.

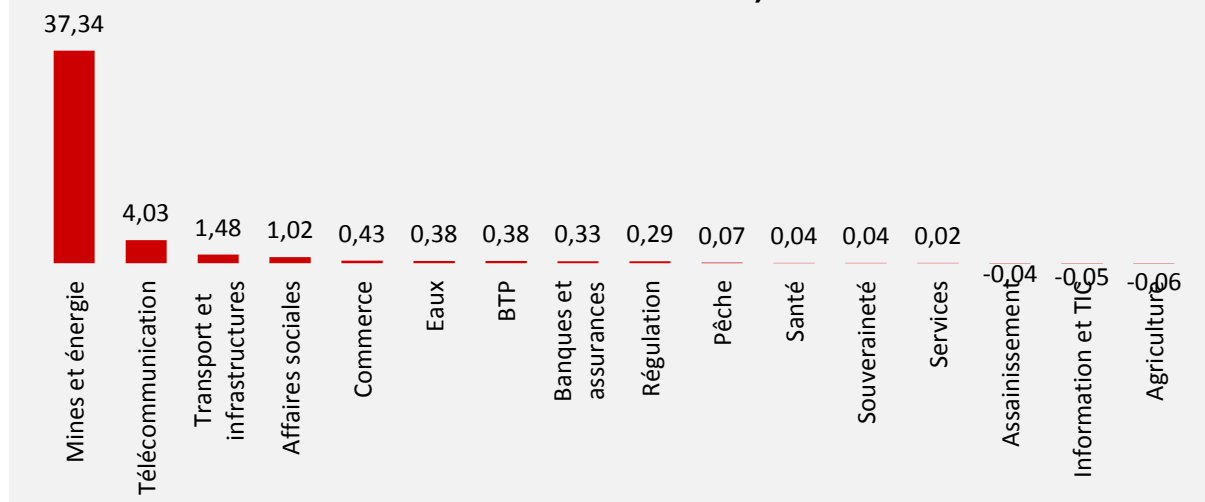
Les entreprises qui contribuent le plus à la croissance économique sont celles à vocation commerciale dont la valeur ajoutée globale en 2020 est de 43,77 milliards de MRU. Les institutions financières et organismes de couverture sociale, quant à elles, ressortent en deuxième position avec une valeur ajoutée de 1,30 milliards de MRU, suivies par les agences d'exécution et de suivi avec une valeur ajoutée de 0,27 milliards de MRU.

Répartition de la valeur ajoutée en 2020 par vocation (en milliard MRU)



Le secteur des mines, énergie est le secteur prédominant en termes de valeur ajoutée, représentant ainsi 81,70% de l'ensemble du portefeuille. Il est suivi par le secteur des Télécommunication (8,81%) ensuite par celui du transport et des infrastructures (3,25%).

Répartition de la valeur ajoutée par secteur en 2020 (en milliard MRU)



Compte tenu de la nature du secteur dans lequel opère la SNIM, celle-ci affiche la valeur ajoutée la plus élevée en 2020 atteignant ainsi un montant de 36,368 milliards de MRU avec 79,57% des réalisations globales de l'ensemble des EPIC, SCP et assimilés étudiés.

EP	Valeur ajoutée 2020
SNIM	36 368 000 000
MAURITEL	4 002 596 382

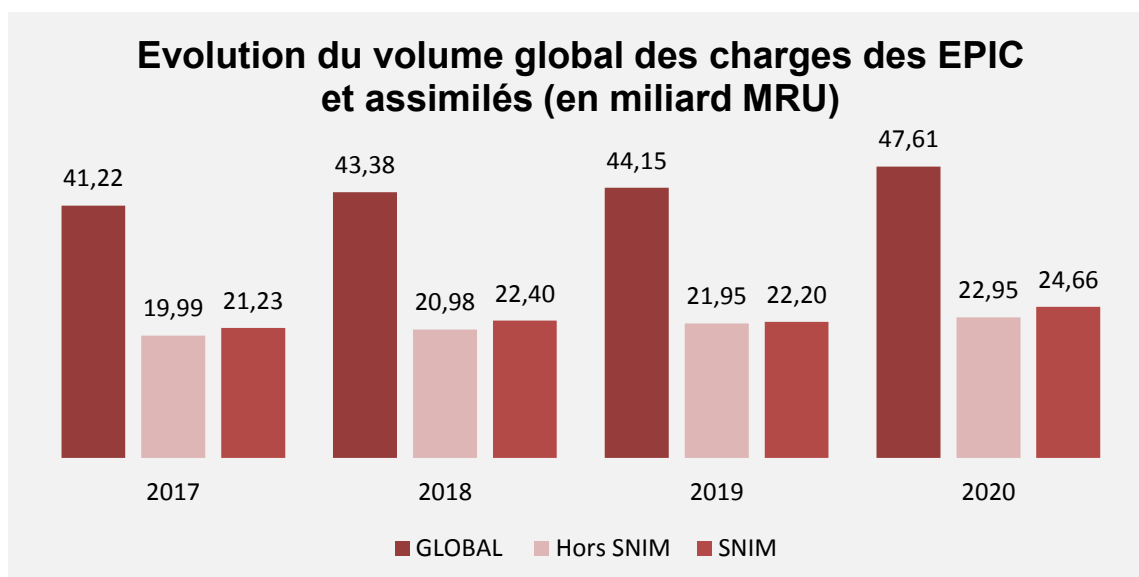
PANPA	957 959 497
SOMELEC	726 715 565
PAN	664 634 905
CNAM	635 621 981
SNDE	406 290 724
CNSS	334 010 272
SMCP	270 048 440
ARE	241 302 872
SNAAT	176 124 783
CAMEC	170 996 691
CDD	164 702 061
SOMAGAZ	139 097 916
TDM	102 647 500
DAMANE	101 213 326

D. Charges

Les charges analysées au niveau de cette partie du rapport couvrent les charges globales du portefeuille comportant, entre autres, les consommations intermédiaires, les charges du personnel et les autres charges (fiscales, dotations, frais financiers, etc....)

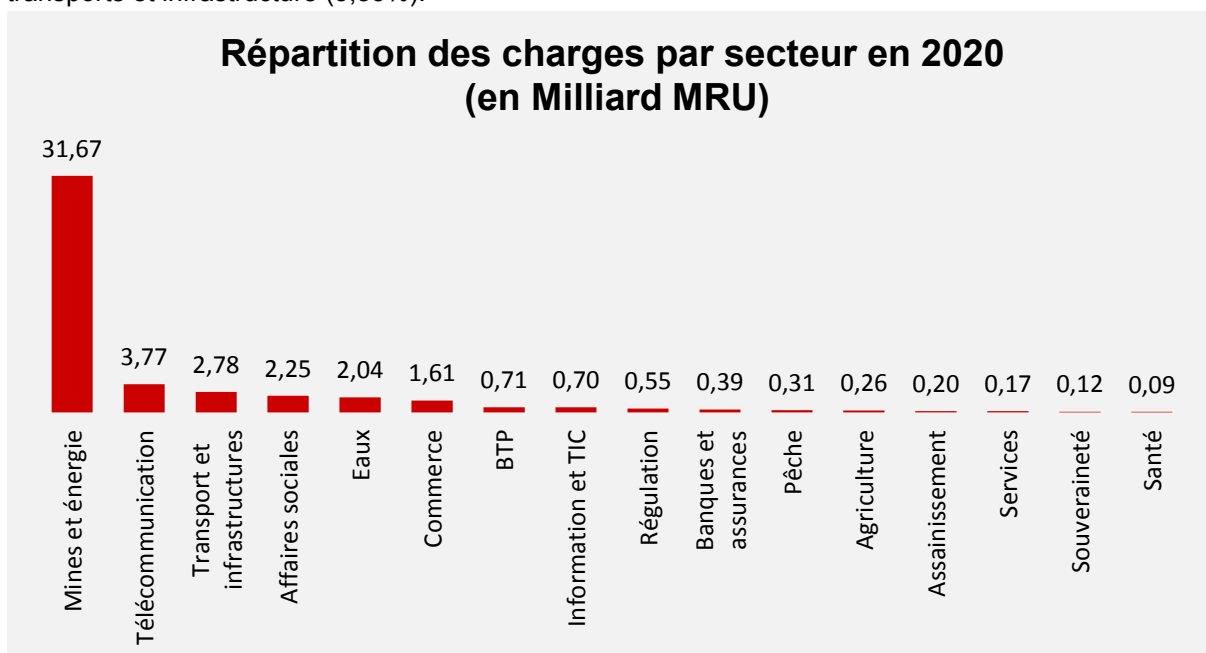
Les charges de consommations intermédiaires regroupent à leur tour les achats consommés, les achats de sous-traitance, les charges externes liées à l'investissement et les charges externes liées à l'activité.

Le niveau des charges globales des EPIC, SCP et assimilés passe sur la période 2017-2020 de 41,22 milliards MRU à 47,61 milliards MRU (soit une hausse de 15,50%). Sur la même période, les dépenses de la SNIM représentent en moyenne presque la moitié du volume total de l'ensemble des EP étudiées.

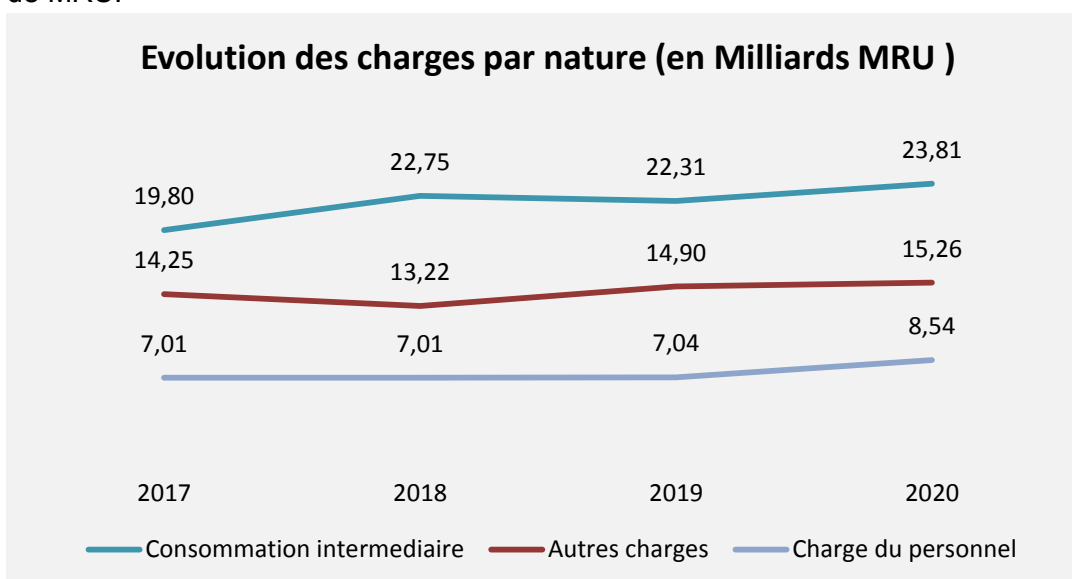


Le secteur des mines, énergie ressort avec les charges les plus élevées du secteur public. Elles ont atteint une valeur de plus de 31,67 milliards MRU en 2020, représentant ainsi 66,51% des charges de

l'ensemble des secteurs. Il est suivi par le secteur des Télécommunications (7,92%) puis par celui des transports et infrastructures (5,83%).



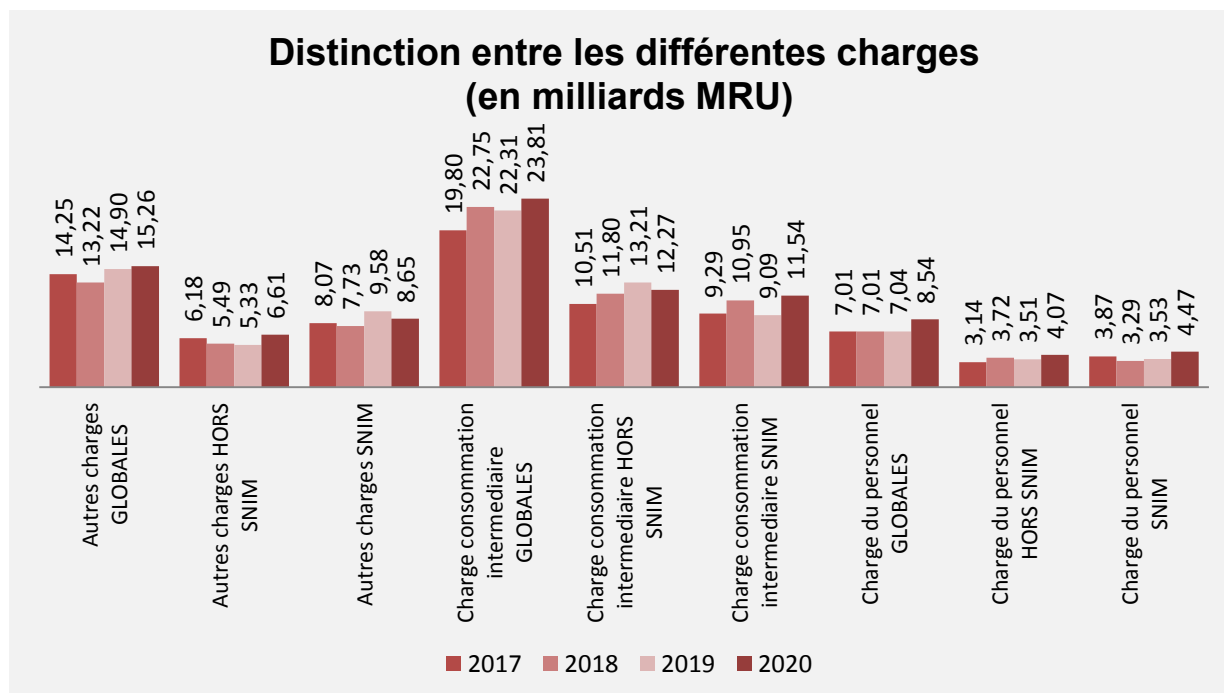
Les charges de consommations intermédiaires représentent 50,01% du total des charges en 2020, soit une valeur de 23,81 milliards MRU. Les charges du personnel, quant à elles, représentent 17,94% du total des charges du secteur public soit une valeur de 8,54 milliards de MRU.



Les charges de la SNIM sont les plus élevées. Elles ont atteint une valeur de plus de 24 milliards de MRU en 2020.

Sigle	Charge 2020
SNIM	24 655 000 000
SOMELEC	5 785 111 018
MAURITEL	3 649 381 885

SNDE	1 905 951 901
MAIL	1 730 069 776
CNAM	1 151 402 212
CAMEC	1 048 751 399
CNSS	1 043 045 398
SOMAGAZ	579 478 922
SMH	560 403 737
PANPA	475 004 702
ARE	316 981 200

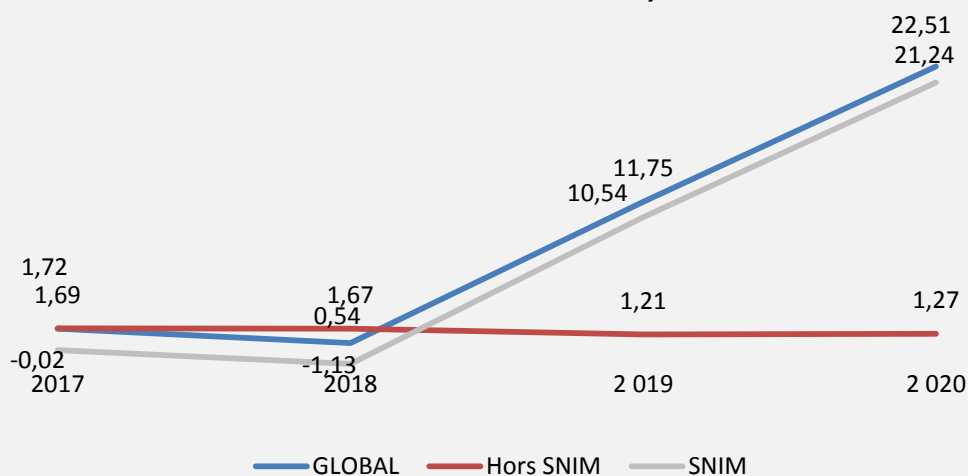


E. Résultat net

Le résultat net mesure la rentabilité d'une entreprise. Il constitue la différence entre les produits et les charges. Il s'agit d'un indicateur qui donne des informations sur la performance globale d'une entreprise.

Les résultats nets affichés par le portefeuille d'EPIC, SCP et assimilés sont positifs pour la plupart entre eux. Le pic observé en 2020 est expliqué par la forte augmentation des prix du minerai de fer sur le marché international.

Evolution du résultat net des EPIC , SCP et assimilés (en milliards MRU)

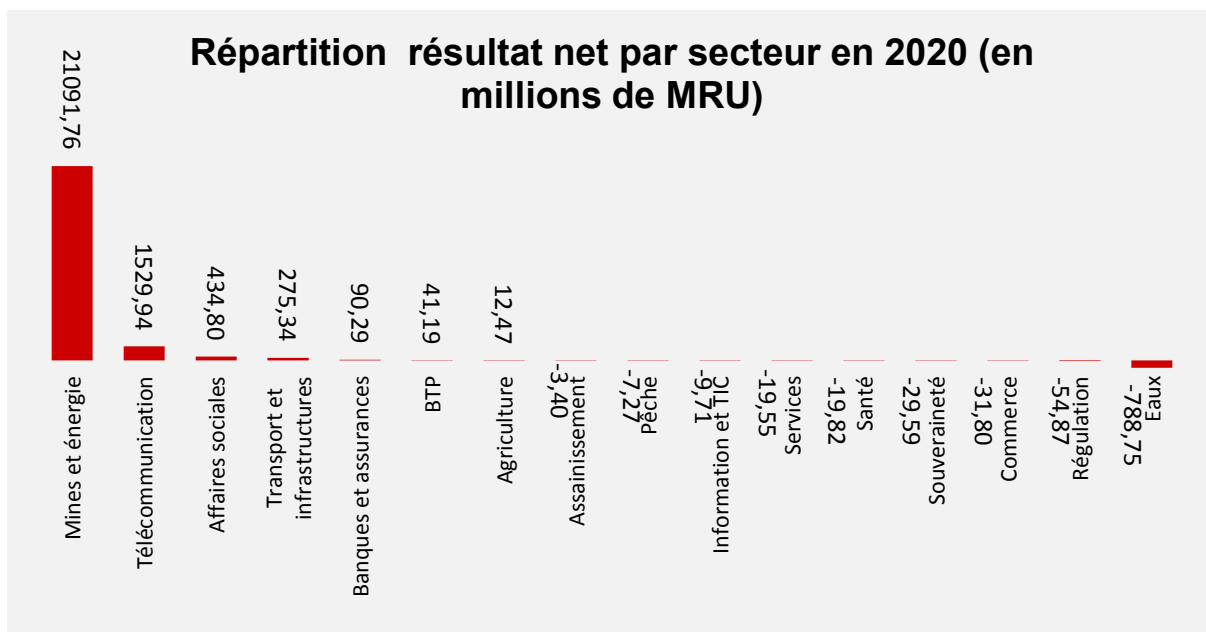


Les activités commerciales ressortent avec les meilleurs résultats nets en termes de valeur. Ces derniers s'élèvent à plus de 22,06 milliards de MRU en 2020.

Répartition du résultat net selon la vocation des EPs (en Millions MRU)



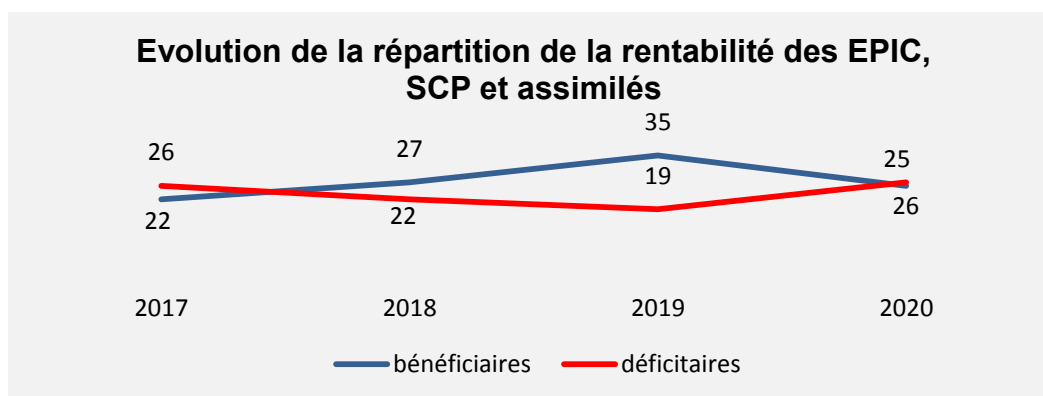
Le résultat net du secteur des mines et énergie prédomine les autres secteurs. Il a atteint une valeur de plus de 21,09 milliards de MRU en 2020. Il est suivi par le secteur des télécommunications (1,53 milliards de MRU) puis par celui des affaires sociales (0,4 milliards MRU).



Le secteur des mines et énergies est prédominé par la SNIM. Celle-ci a enregistré un résultat net de plus de 21,24 milliards de MRU en 2020.

EP	Résultat NET 2020
SNIM	21 239 000 000
MAURITEL	1 527 564 939
PANPA	522 586 864
PAN	361 198 463
CNAM	304 876 598
SMCP	146 107 948
CNSS	110 815 394
DAMANE	63 056 656
RM	44 627 677

De manière plus détaillée, le nombre d'entreprises déficitaires est passé de 19 en 2019 à 25 en 2020, augmentant ainsi de 6 entreprises. Le déficit constaté est principalement la conséquence de la performance négative de la SNDE (-0,70 Milliards MRU), de la MAIL (-0,57 Milliards MRU), de la SMPL (-0,18 MRU) et autres.



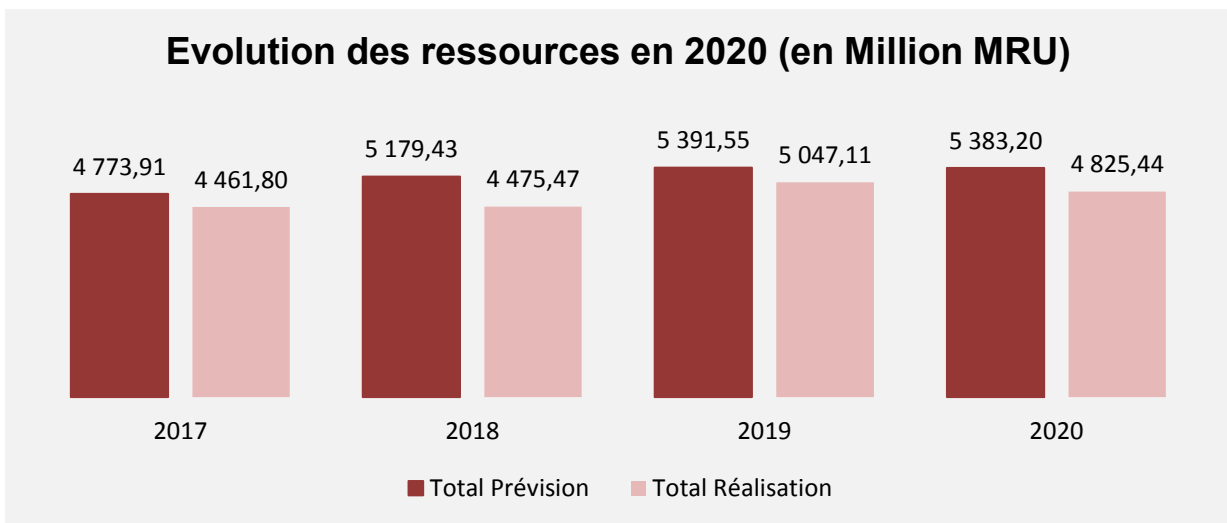
2. EPA et assimilés

a. Ressources

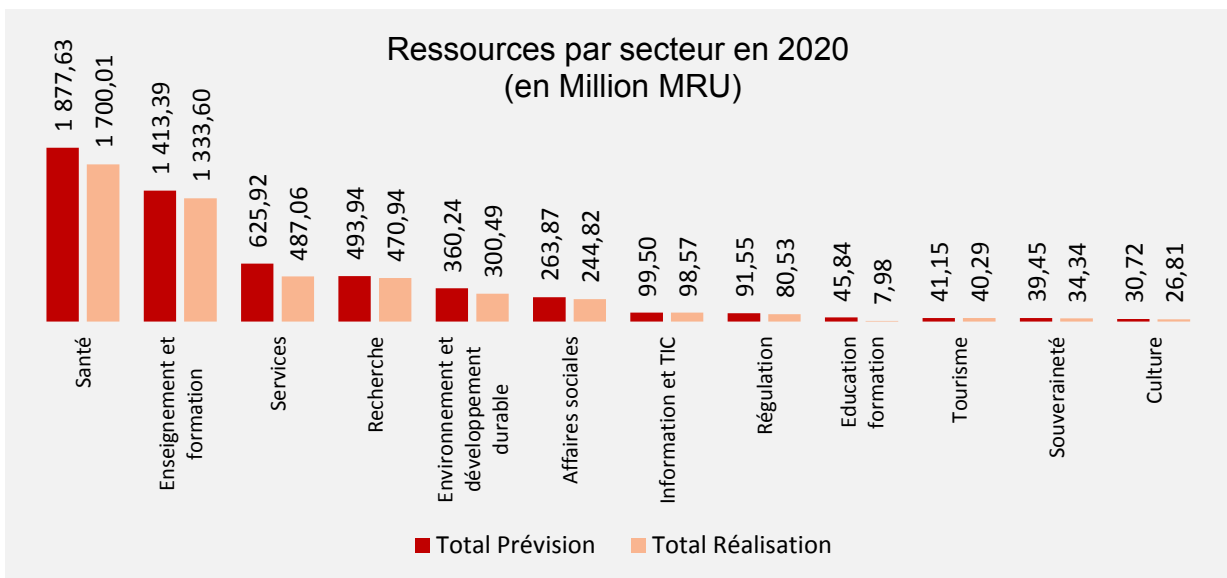
Les ressources des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) sont quasiment constituées de subventions et dotations budgétaires accordées par l'Etat.

Ces ressources peuvent comprendre également des recettes propres et parfois des dons, des legs, ...etc.

Concernant les EPA étudiés, les prévisions du budget sont légèrement supérieures à leur réalisation et leur évolution est quasi-constante sur la période [2017-2020]. En effet, le taux moyen de réalisation est de 91% sur les quatre dernières années.



Les ressources du secteur de la Santé ont été de plus de 1 700 millions de MRU en 2020, suivi par le secteur de l'Enseignement et la formation (1 333 millions de MRU) puis par celui des Services (487 millions de MRU).

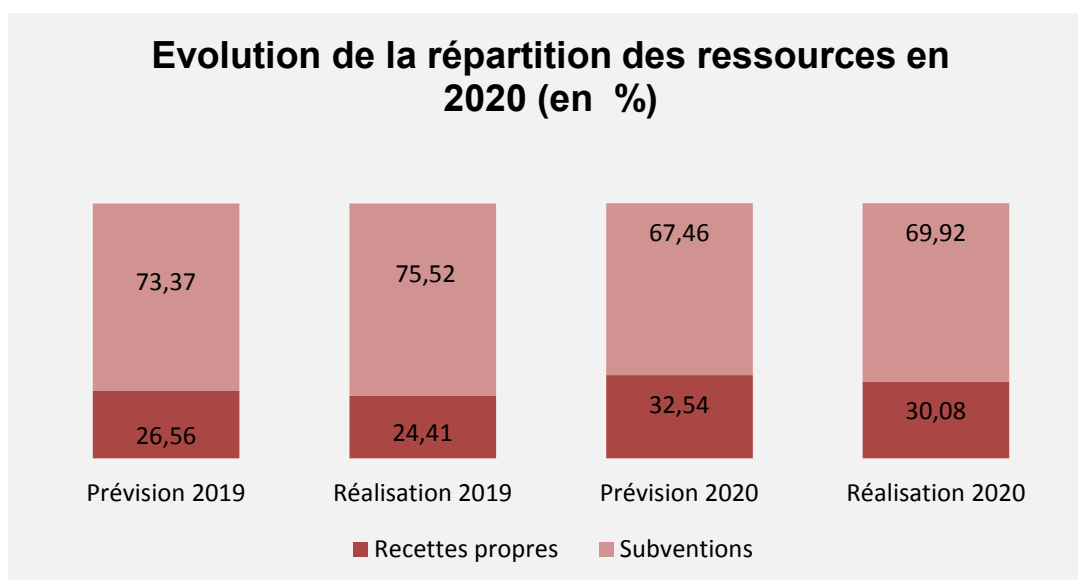


La forte concentration des subventions accordées aux secteurs de la santé, de l'enseignement et formations et des services montrent bien que l'Etat accorde la priorité à ces trois secteurs sociaux.

L'analyse des ressources réalisées en 2020 par les EPA montre que UNA a pu réaliser une ressource de 497 570 417,78 de MRU, suivie par le CHN avec un montant de 276 120 879,23 de MRU, et par le CNC avec un montant de 251 549 686,22 MRU.

EP	Total des ressources de 2020
UNA	497 570 418
CHN	276 120 879
CNC	251 549 686
ANRPTS	247 419 520
IMROP	208 342 359
HCZ	178 167 947
CNOU	166 452 710
CNO	163 899 839
CHME	145 698 192
ISERI	112 577 216

Une grande partie des ressources des EPA provient des subventions qu'ils perçoivent annuellement de l'Etat. En 2020, ces dernières représentent en moyenne 69,86% du volume global des ressources et sont essentiellement constituées de subventions de fonctionnement.

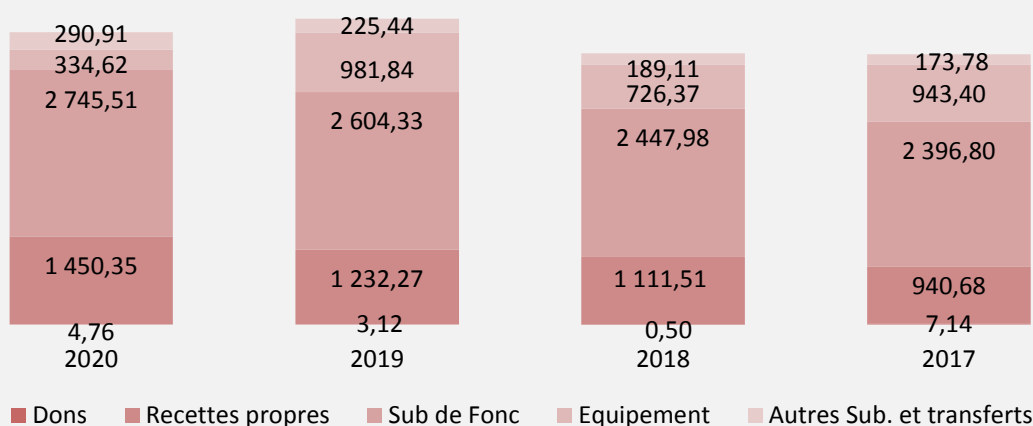


Les subventions accordées par l'Etat se divisent en deux principales catégories :

- La première est une subvention de fonctionnement, elle couvre la grande partie des ressources des EPA ;
- La deuxième catégorie est appelée subvention d'équipement inscrite au budget consolidé d'investissement de l'Etat (BCI).

De même, certains EPA peuvent bénéficier d'autres subventions provenant de leur tutelle technique. Les ressources des EPA, principalement liées à leurs activités et le budget alloué à leur expansion et développement, augmentent sur la période étudiée passant ainsi de 4.466,80 millions de MRU à 4.826,14millions de MRU.

Evolution de la répartition des Ressources en 2020 en Millions MRU



Les subventions de fonctionnement sont passées de 2.396,8 millions de MRU en 2017 à près de 2.745,51 millions de MRU en 2020. Ceci montre la volonté du gouvernement de renforcer davantage son appui aux Etablissements Publics à caractère Administratif.

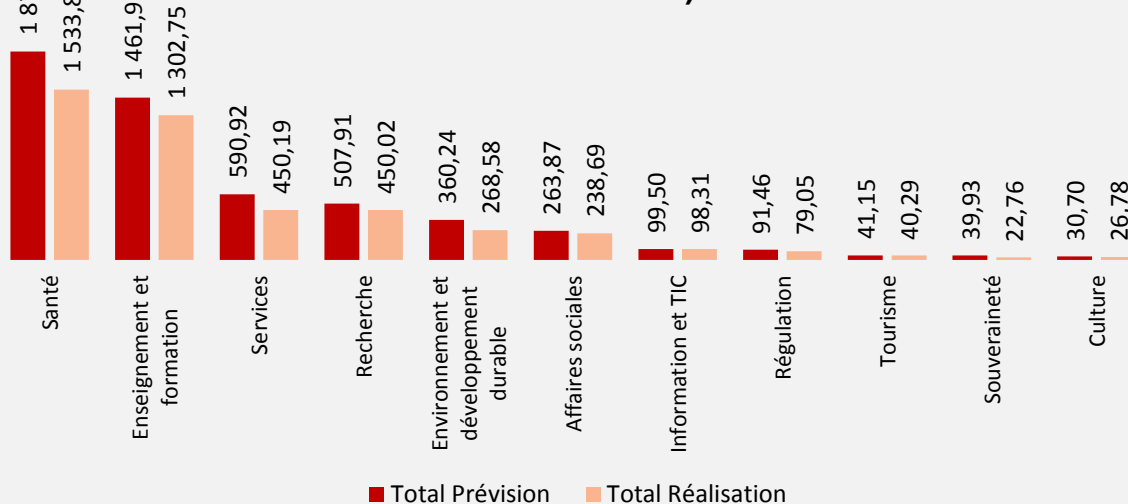
B. Charges

Dans un contexte où les charges d'exploitation reflètent souvent le niveau de maturité d'une entreprise et la dynamique de son activité, il est nécessaire d'analyser la structure des dépenses des EPA, le but étant d'atteindre une maîtrise des charges.

Toutes les charges des EPA (fonctionnement courant, investissements, frais de personnel, bourses, etc...) ont été incluses dans l'analyse.

Les prévisions de ces dernières se basent normalement sur les réalisations des années précédentes. Les charges du secteur de la Santé sont les plus importantes parmi celles des secteurs dans lesquels les EPA opèrent. Elles représentent environ 34% du volume des dépenses globales en 2020. Ce secteur est suivi par celui de l'Enseignement et Formation dont le total des dépenses s'élève à 1 302,75 millions de MRU (28,70%).

Répartition des charges par secteur en 2020 (en Millions MRU)

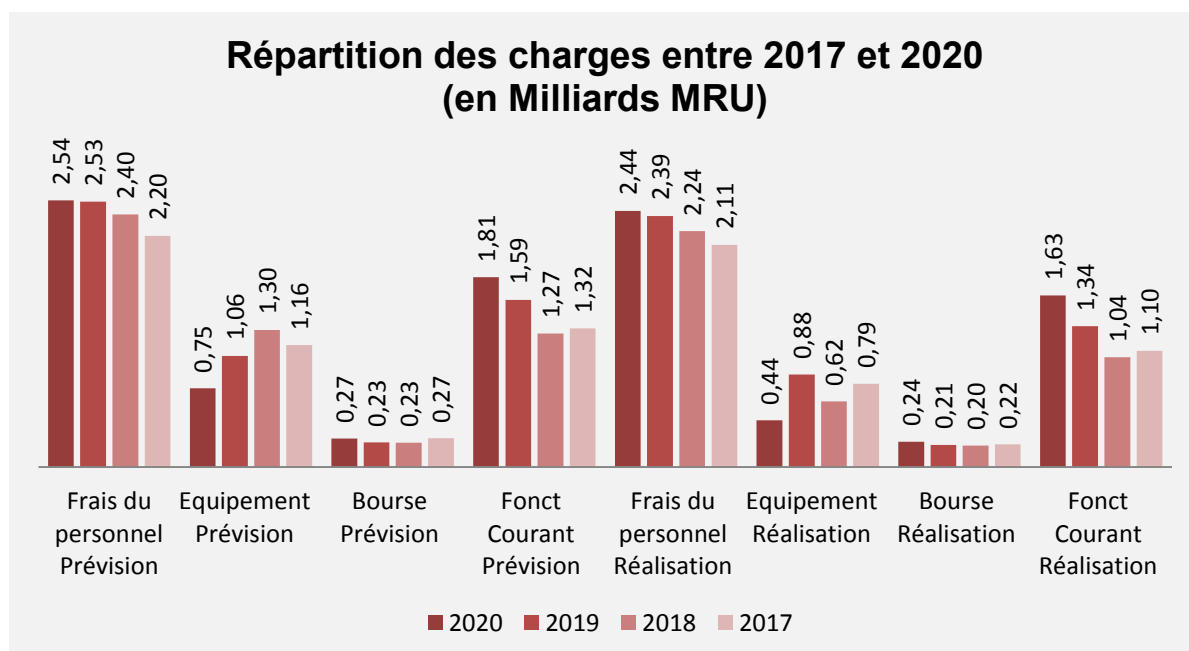


Les entreprises présentées ci-dessous représentent plus 51,59% du total global des charges du portefeuille des EPA. Dans le tableau ci-après, on retrouve quatre établissements appartenant au secteur de la santé, à savoir, l'Hôpital National, l'Hôpital Cheikh Zayed, le Centre National de Cardiologie et le Centre Hospitalier Mère Enfant. UNA accapare à elle seule plus de 11,03% des dépenses des EPA.

EP	Charges réalisées de 2020
UNA	497 570 417
CHN	274 905 214
CNC	251 468 343
ANRPTS	247 419 520
IMROP	203 298 355
HCZ	165 003 541
CNOU	162 164 320
CHME	113 601 535
ISERI	112 577 215
PNA	102 437 019
HA	98 622 838
AMI	98 307 422

Les charges des EPA étudiées se caractérisent par la prédominance des charges du personnel. Ce constat est généralement très répandu et s'explique par leur lien direct à l'activité d'exploitation. Elles ont été réalisées à hauteur de 84% en 2020.

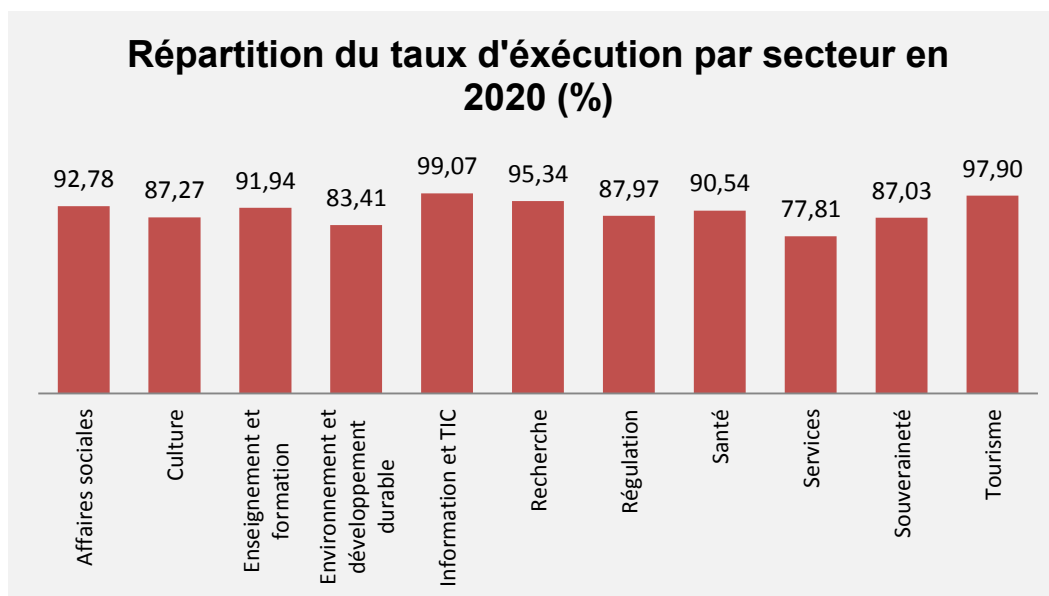
Par ailleurs, les charges du personnel des EPA représentent 55% et les charges de fonctionnement courant 36,17%.



C. Taux d'exécution des dépenses budgétaires

Le taux d'exécution permet de mesurer la réalisation des charges des EPA par rapport à leurs prévisions. Celui-ci s'élève à 84,11% sur l'année 2020.

Comparées aux autres charges, celles du personnel affichent le taux d'exécution le plus élevé à raison de 96% ; ce qui impacte largement le taux d'exécution du total des charges.



II. La structure financière

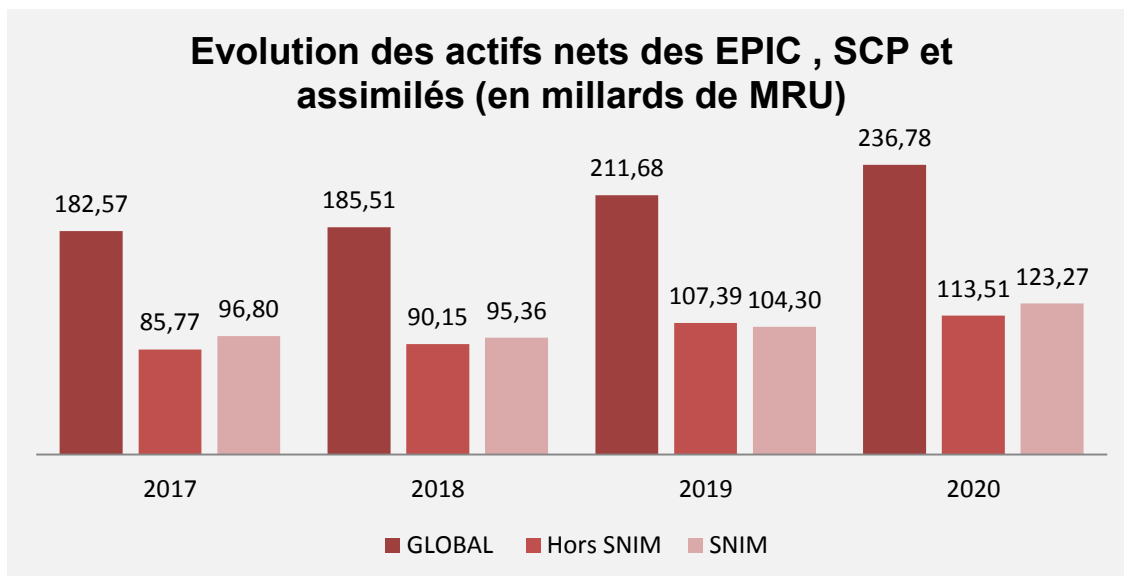
La performance économique des EPIC, SCP et assimilés a été évaluée à travers leurs états de synthèse. L'analyse financière suivante se fera sur la base des bilans de l'ensemble de ces entreprises. Ceci permettra d'avoir une idée de la santé financière de celles-ci. Seront étudiés d'une part, les actifs, les fonds propres et la situation nette de ces entités, et d'autre part leur endettement net.

Les établissements publics à caractère administratif ne disposant pas d'un bilan financier comme pour les EPIC, SCP et assimilés, la partie suivante n'appréhendera que la situation des bilans financiers de ces derniers.

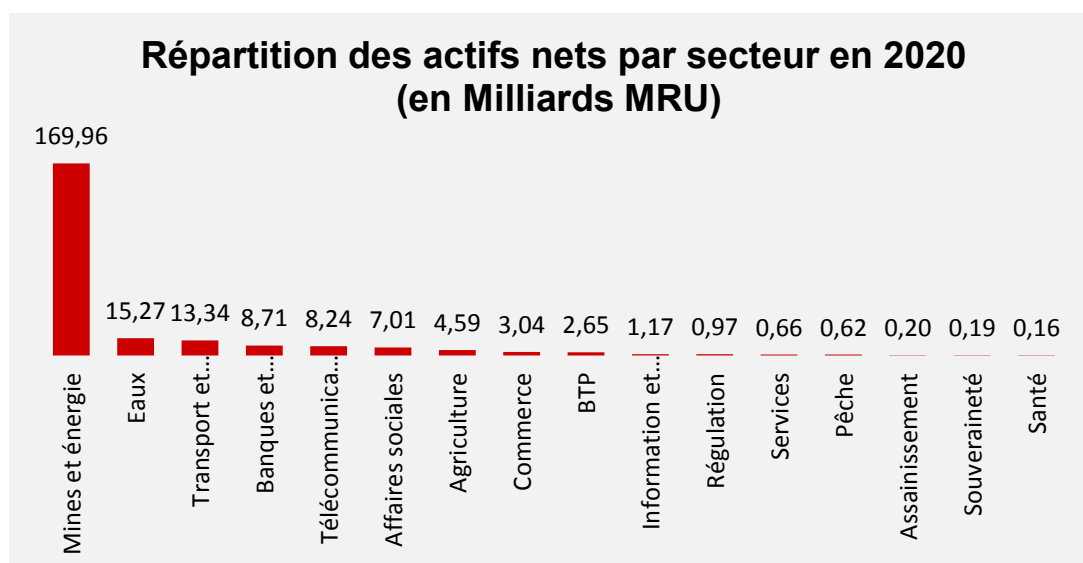
A. Actifs nets

Le total de l'actif renseigne sur le patrimoine de l'entreprise. Il donne une appréciation effective de ce que détient l'entreprise. Généralement, on distingue l'actif immobilisé qui regroupe les biens durables dont l'entreprise est propriétaire et qui sont nécessaires à l'exercice de son activité (immobilisations incorporelles, corporelles et financières) et l'actif circulant qui est constitué par les éléments du patrimoine qui ne restent pas durablement dans l'entreprise et/ou qui sont transformés et ou consommés sur une année (marchandises ou produits finis transformés en créances lorsqu'ils sont vendus, créances transformées en liquidités lors du règlement des clients...).

En 2020, l'actif net de la SNIM a atteint 123,27 milliards MRU et représente plus de la moitié de l'ensemble des actifs nets enregistrés par les différentes EP traitées dans ce rapport.



La répartition du patrimoine des EPIC, SCP et assimilés est caractérisée par la prédominance des actifs nets du secteur des mines et énergies qui représentent 71,78% de l'ensemble du patrimoine de cette catégorie.



Plus précisément, en 2020 la Société Nationale Industrielle et Minière détient plus de 72,53% du total des actifs du secteur des Mines et Energies. Ce dernier est représenté par six autres entreprises dont la Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC), la Société Mauritanienne de Gaz (SOMAGAZ), la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR) et la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier (SMHPM).

Le total des actifs des entreprises repris au niveau du tableau ci-après représente 93% des actifs nets du portefeuille de l'Etat.

Sigle	Actif 2020
SNIM	123 271 000 000
SOMELEC	37 433 405 279

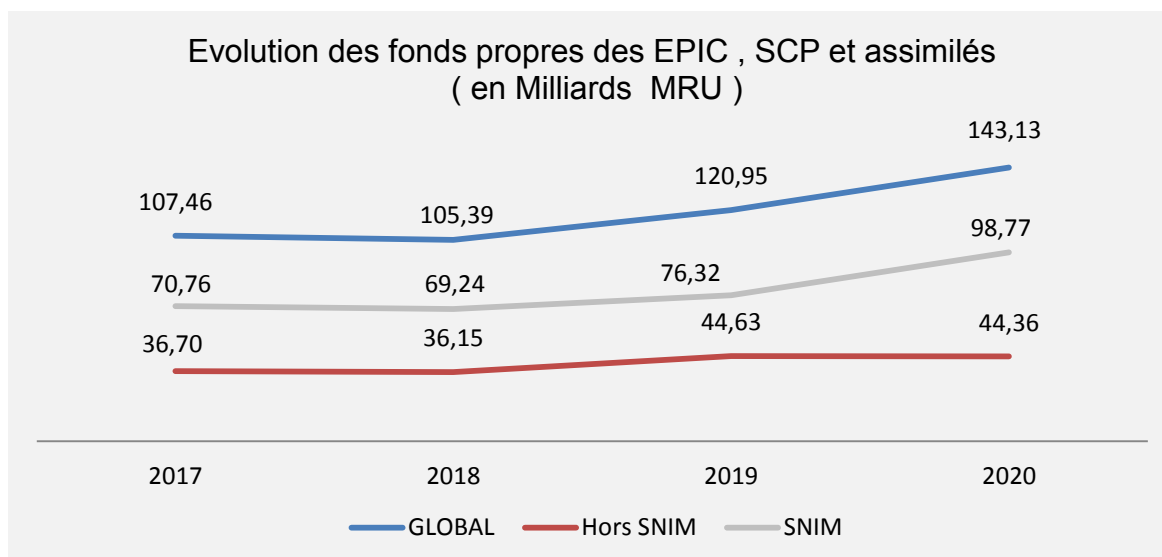
SNDE	14 999 930 688
SMH	8 189 106 394
MAURITEL	7 278 937 334
MAIL	6 188 252 087
CDD	5 836 530 325
CNAM	4 031 547 492
COMASUD	3 393 710 488
PT	3 173 542 581
CNSS	2 764 234 268
CH BANK	1 862 810 624
PAN	1 703 313 712

B. Fonds propres

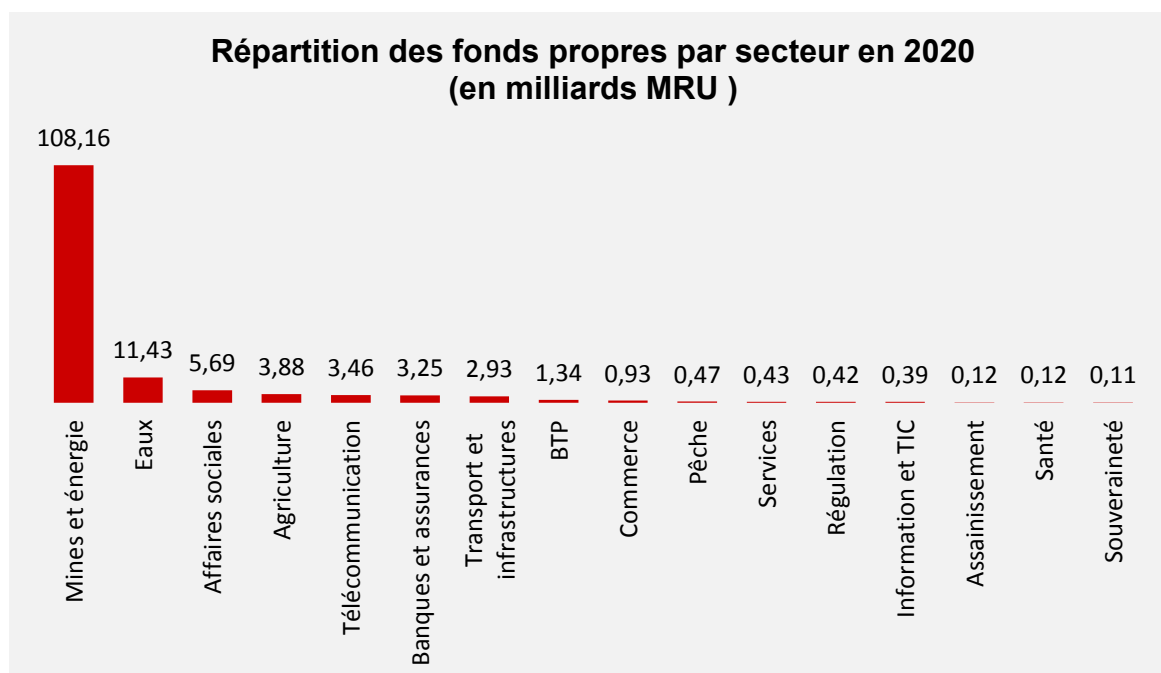
Les fonds propres (classés au niveau du passif) sont les ressources d'une société qui appartiennent à ses actionnaires. Ils comprennent :

- Le capital social
- Les réserves
- Le report à nouveau
- Les autres fonds propres
- Le résultat net en attente d'affectation
- Les subventions d'équipement
- Les provisions pour risques et charges

L'évolution enregistrée pendant la période couverte par l'étude est 35,67 milliards de MRU soit une hausse de 33,19%. Le volume important des fonds propres des 58 EP est dû aux chiffres qu'affiche la SNIM. En effet, celle-ci représente plus de 69% des fonds propres enregistrés par l'ensemble des EP au titre de l'année 2020.



L'impact de la SNIM sur le portefeuille de l'Etat est important, elle tire le secteur des mines et énergie vers le haut. En effet, les fonds propres de ce secteur représentent 76,56% de ceux de l'ensemble des entreprises publiques.



En plus de la SNIM, les entreprises publiques listées ci-après représentent 92,76% du total des fonds propres des EPIC, SCP et assimilés.

EP	fonds propres 2020
SNIM	98 774 000 000
SNDE	11 443 683 438
SOMELEC	8 255 320 972
CNAM	3 814 562 422
MAURITEL	3 453 304 759
COMASUD	2 882 218 354
CNSS	1 709 936 445
CDD	1 360 084 634
PANPA	1 080 858 965

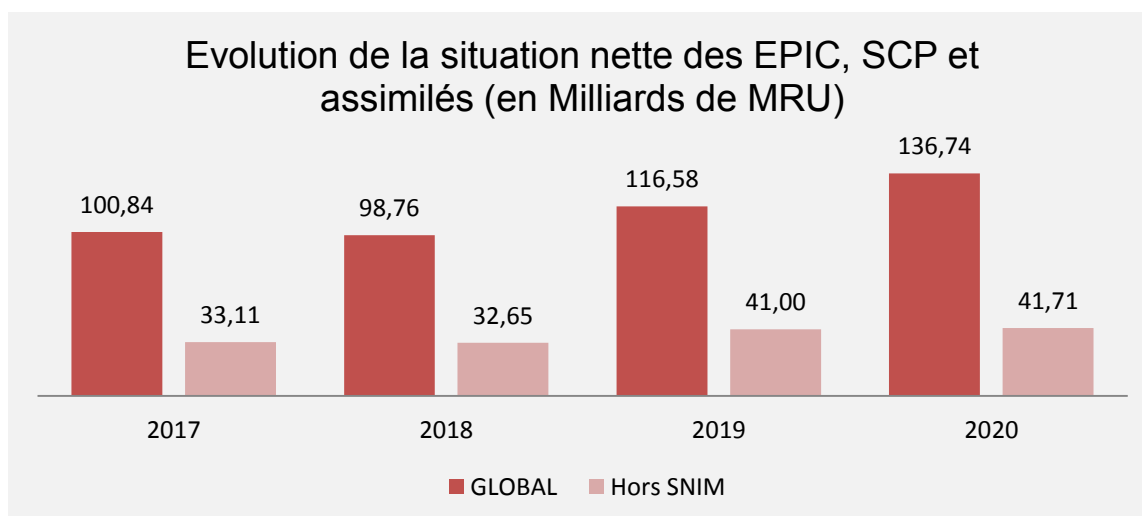
C. Situation nette

La situation nette se détermine de deux manières à partir du bilan comptable : soit à partir du passif de l'entreprise, soit à partir du cumul de l'actif auquel l'endettement est déduit.

L'approche retenue est la première. De ce fait, la situation nette a été calculée en additionnant tous les éléments composant les capitaux propres des EP concernées. Ainsi, la situation nette des entreprises étudiées comprend :

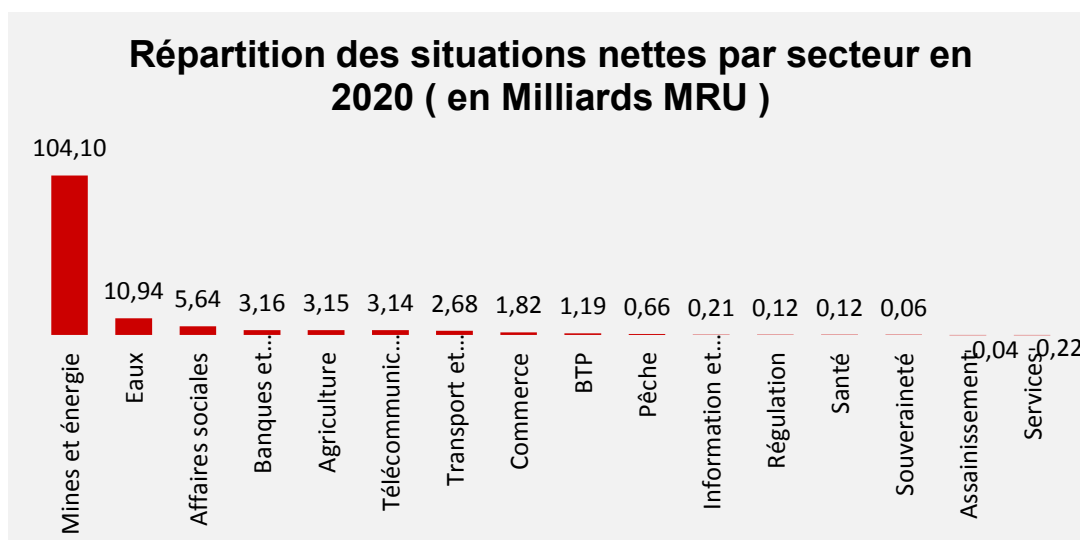
- Le capital social
- Les réserves
- Le report à nouveau
- Le résultat en attente d'affectation
- Les autres fonds propres

La SNIM affiche une situation nette plus favorable que celle du reste des EP. Cette situation est due aux investissements importants qu'elle effectue ainsi qu'à la nature de son activité qui nécessite des capitaux propres importants.



Par ailleurs, la situation nette des EPIC, SCP et assimilés s'est améliorée au cours de la période étudiée, en passant de 100,84 Milliards d'UM en 2017 à 136,74 Milliards en 2020, réalisant ainsi, une croissance annuelle moyenne positive de 8,9%.

En termes de répartition par secteur, l'impact de la SNIM est remarquable. La situation nette du secteur des mines et énergie représente 76,13% du total de la situation nette des EPIC, SCP et assimilés du portefeuille de l'Etat.



En plus de la SNIM, les entreprises publiques ci-après disposant d'une situation nette favorable et appartenant à des secteurs divers, représentent 94,92% du total de la situation nette des EPIC, SCP et assimilés du portefeuille de l'Etat.

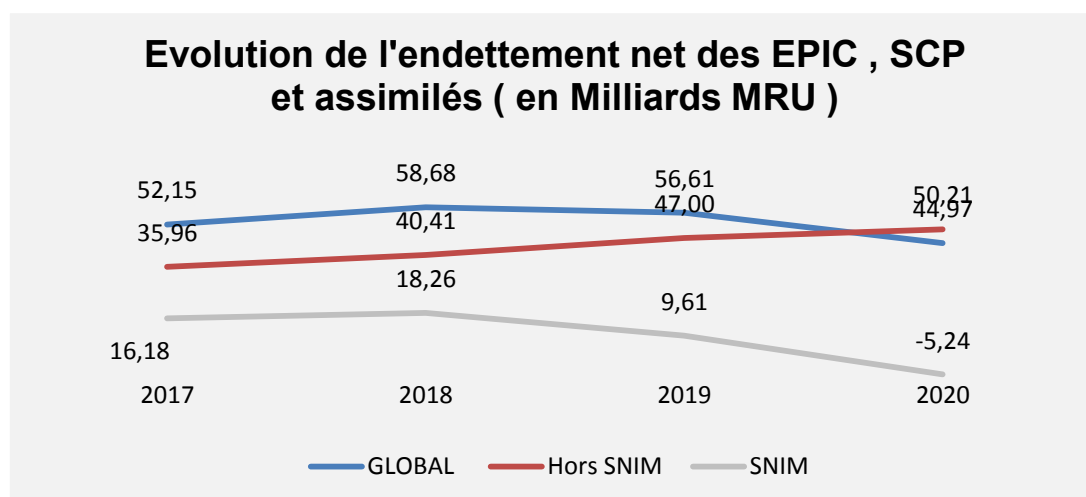
Sigle	Situation Net 2020
SNIM	95 031 000 000
SNDE	10 687 974 030
SOMELEC	7 969 525 572
CNAM	3 770 586 758
MAURITEL	3 148 884 452

COMASUD	2 882 218 354
CNSS	1 709 936 445
CDD	1 360 084 634
SMCP	1 222 552 156
CH BANK	1 028 457 097
PANPA	980 858 965

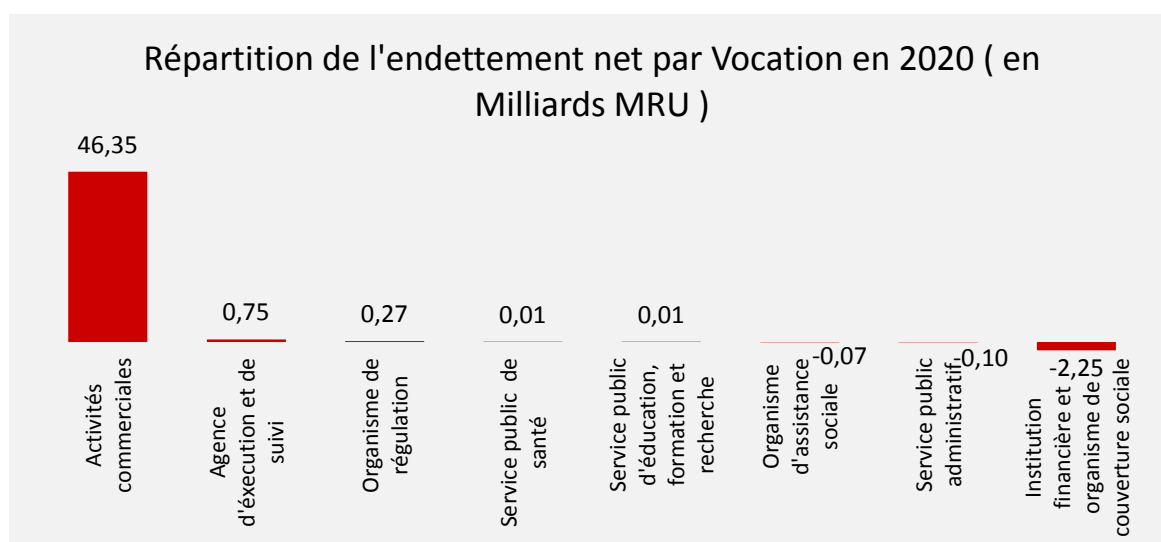
D. Endettement net

L'endettement net représente la situation financière des dettes d'une entreprise vis-à-vis de ses tiers hors exploitation (dettes fournisseurs, fiscales et sociales). Ces tiers sont constitués par les banques (dettes financières à court, moyen et long terme) ainsi que par les associés, le cas échéant.

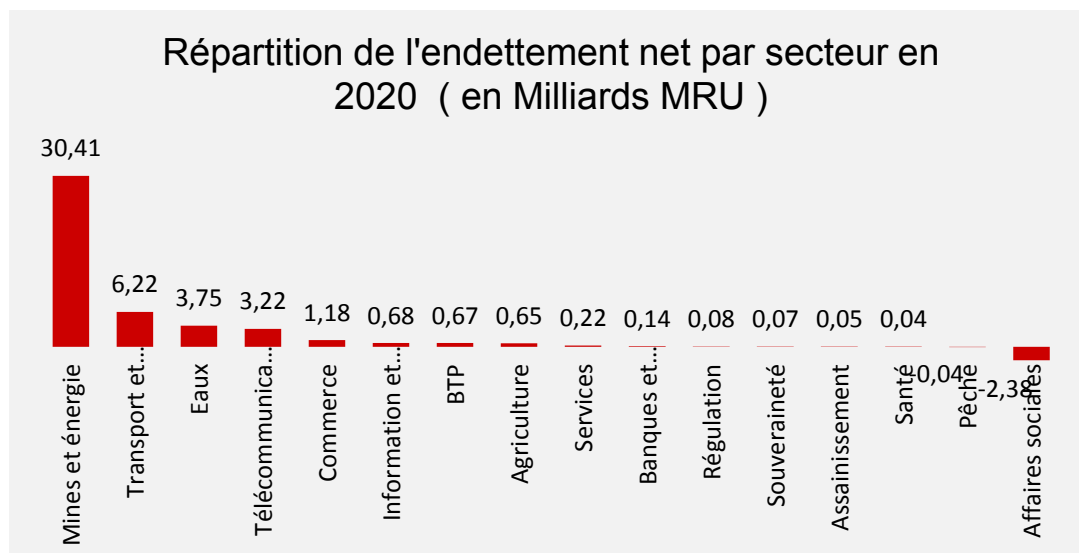
De manière globale, l'endettement des entreprises est maintenu à un niveau relativement constant tout au long de la période de 2017 à 2020. L'endettement de la SNIM représente quant à lui, en moyenne sur la période, près de 18% de l'endettement net des EPIC, SCP et assimilés étudiés. Cette quote-part s'est réduite en 2020 pour représenter -10,43% du total de l'endettement net des EPIC, SCP et assimilés étudiés.



Les entreprises à vocation commerciale sont celles qui ont le plus recours au financement extérieur de leurs activités.



Par ailleurs, le secteur des mines et énergie dispose de l'endettement le plus important du portefeuille des EPIC, SCP et assimilés. En effet, la nature du secteur nécessite de lourds investissements généralement financés par des prêts à long terme, notamment pour la mise en place d'infrastructures minières et le développement de l'accès à l'énergie.

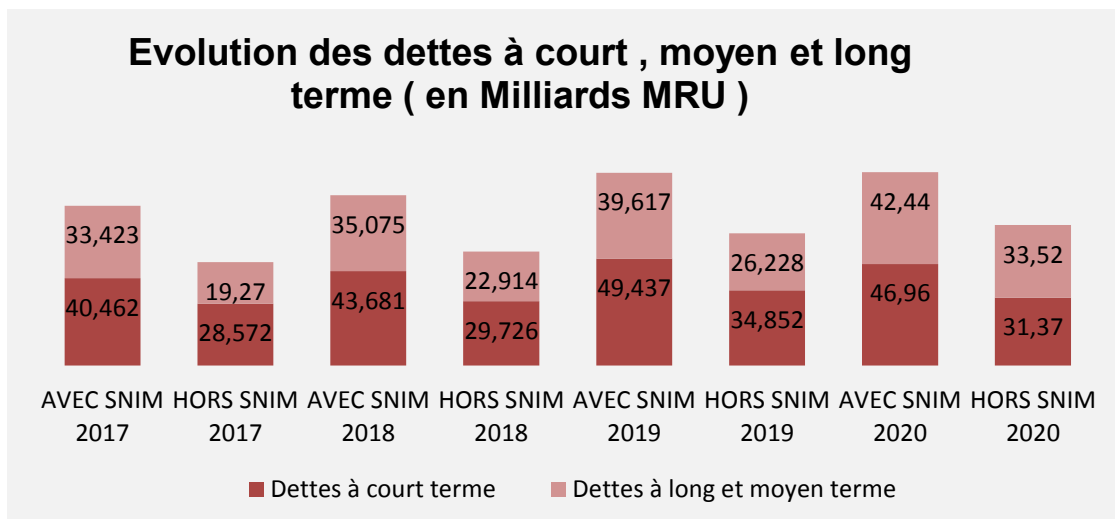


Dans ce cadre, la SOMELEC dispose de l'endettement net le plus élevé du secteur public. En 2020, sa dette représente environ 63% du volume global de la dette des EPIC, SCP et assimilés, devançant ainsi la SNIM.

EP	Endettement 2020
SOMELEC	28 327 898 846
SMH	7 272 789 444
MAIL	5 519 062 640
SNDE	3 461 332 565
MAURITEL	2 887 504 871
CAMEC	573 489 083
COMASUD	482 386 363
PT	384 950 522
ETR-ML	355 839 617
TVM	353 203 920

En termes de répartition par typologie de dettes, au-delà de l'endettement net, de manière spécifique, les dettes à moyen et à long terme ont dépassé celles à court terme sur toute la période de 2017 à 2020 avec un taux près de 53% du total des dettes des EPIC, SCP et assimilés en 2020.

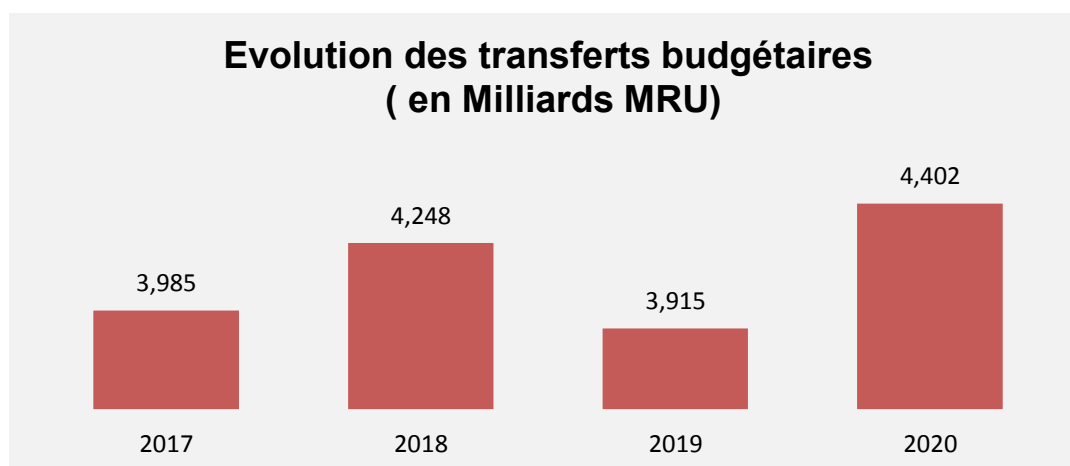
Hors SNIM, les dettes à court terme augmentent sur la période 2017-2020 avec un taux de croissance annuel moyen de 13,72% et restent inférieures aux dettes à moyen et à long terme.



III. Les relations avec l'Etat

a) Les transferts budgétaires

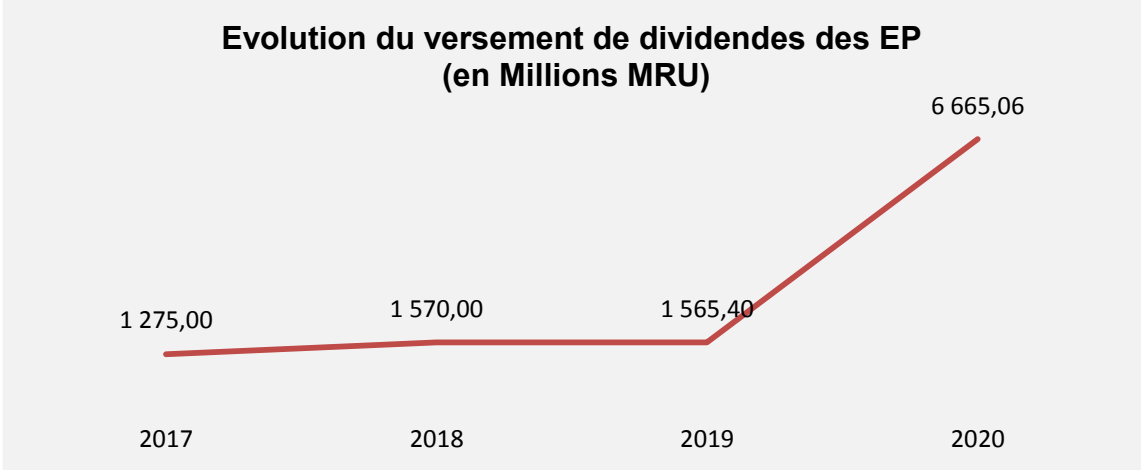
Les transferts budgétaires inscrits au niveau de la loi des finances envers les EP ont connu une augmentation entre 2019 et 2020 de 12,43% sous l'effet de la prise en charge des frais de personnes des EP au niveau de la partie du budget de l'Etat, passant ainsi de 3.915 Milliards MRU à 4.402 Milliards MRU.



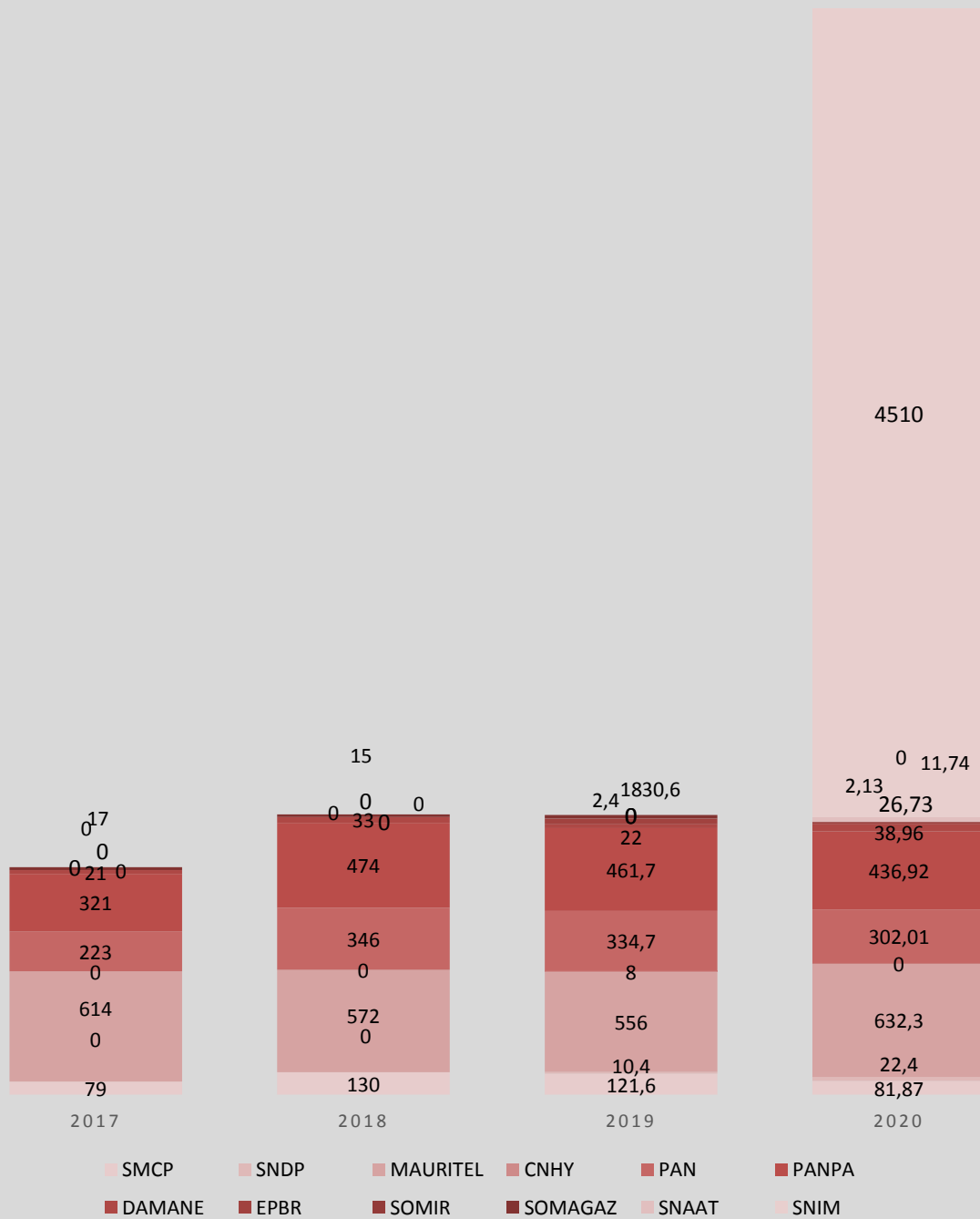
b) Les dividendes

Les recettes générées par le versement de dividendes des entreprises publiques envers l'Etat ont, quant à elles, affichées une hausse considérable sur la période [2017-2020]. En effet, celles-ci passent de 1275 millions de MRU en 2017 à 6665,06 millions de MRU en 2020, soit une progression considérable de plus de 423%.

Cette hausse constatée entre 2017 et 2020 est la conséquence du niveau de versement des dividendes de la part de la SNIM, de la MAURITEL et autres. Les autres entreprises publiques affichent également une tendance haussière au niveau du versement de leurs dividendes.



Evolution du versement de dividendes par EP (en millions MRU)



PARTIE 3 : AUTRES INDICATIONS SECTORIELLES SUR LES EP

Cette partie complète l'analyse précédente des entreprises publiques. Elle passe en revue les principales caractéristiques des vingt et un secteurs porteurs de l'économie à travers deux axes. Le premier volet consiste à apprécier la contribution de chaque groupement de statuts des EP, en effet la contribution de chacune des entités publiques varie en fonction de son statut juridique. Le second porte sur la vocation des entreprises par secteur. Cet axe donne un aperçu sur la répartition des différents acteurs d'un secteur selon leur vocation principale.

I. Affaires Sociales

Le secteur des affaires sociales regroupe les emplois concourants à la mise en œuvre des politiques visant à améliorer la santé de la population, à promouvoir et faciliter l'inclusion sociale et la vie associative ainsi qu'à développer le sport et les actions en faveur de la jeunesse.

Ses missions touchent les domaines de la famille, des retraités, de l'enfance, des personnes âgées, des handicapés, de l'autonomie et de lutte contre l'exclusion. Elles consistent à :

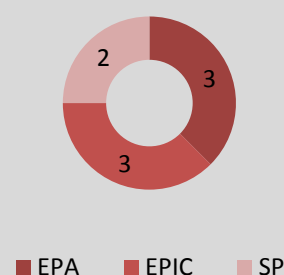
- La mise en œuvre des règles relatives aux régimes et à la gestion des organismes de sécurité sociale ainsi qu'aux organismes complémentaires ;
- La mise en œuvre de la politique de développement de l'économie sociale et solidaire ;
- L'élaboration des programmes de lutte contre la pauvreté.

En 2020, la part des EP relevant du secteur des affaires sociales dans le PIB national est de 0,07%. Ce secteur a réalisé globalement un chiffre d'affaires de 2.196,46 millions de MRU, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements de 1.023,19 millions de MRU et un résultat net de 434,80 millions MRU.

EP par statut :

Le secteur des affaires sociales regroupe 8 entreprises publiques, dont 3 EPIC (la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, l'Office National de la Médecine du Travail et l'Etablissement National des Awqaf), 3 EPA (l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi et le Centre National des Œuvres Universitaires) et 2 SP (la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, l'Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes).

Affaires Sociales

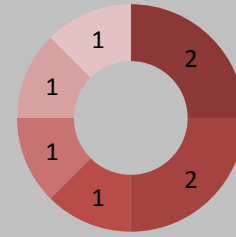


EP par vocation

Le secteur est composé de huit EP :

- Deux organismes d'assistance sociale (le Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi et le Centre National des Œuvres Universitaires) ;
- Un établissement de services publics administratifs (l'Etablissement National des Awqaf) ;
- Un établissement de service public de santé (l'Office National de la Médecine du Travail) ;
- Un organisme à caractère professionnel (l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) ;
- Une agence d'exécution et de suivi (l'Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes) ;
- Deux Institutions financières et organismes de couverture sociale (la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie).

Affaires Sociales



- Institution financière et organisme de couverture sociale
- Organismes d'assistance sociale
- Agence d'exécution et de suivi
- Organisme à caractère professionnel
- Service public de santé
- Services publics administratifs

II. Agriculture

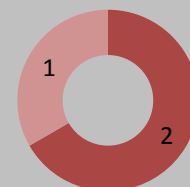
A noter que le secteur agricole est au cœur de l'économie des Pays les Moins Avancés (PMA). Il représente une large part du Produit Intérieur Brut (PIB), produit la majeure partie des denrées alimentaires de base et est la seule source de subsistance et de revenus pour plus de la moitié de la population de ces pays. Les liens étroits, en amont et en aval à l'intérieur du secteur rural ainsi qu'avec la contribution des autres secteurs de l'économie, produisent en outre un effet de stimulation de la croissance et de la génération de revenus et représente plus de 38% de l'emploi selon la Banque Africaine de Développement (BAD). Par ailleurs, près de 62 % de la population totale vit principalement d'activités rurales.

En Mauritanie, ce secteur comporte trois entreprises dont une qui ne dispose pas de chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires des deux autres sont très faibles.

EP par statut :

Ces entreprises sont constituées d'un EPIC (SONADER) et deux SEM (FM et COMASUD).

Agriculture

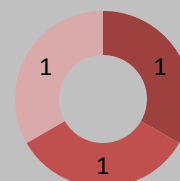


- EPIC
- SEM

EP par vocation :

Les services publics d'éducation, de formation et de recherche représentent un établissement sur les 3 du secteur. Les agences d'exécution et de suivi représentent un établissement et un organisme d'activité commerciale.

Agriculture



- Activités commerciales
- Agence d'exécution et de suivi
- Service public d'éducation formation et recherche

III. Assainissement

Ce secteur doit jouer un rôle très important car il a une forte liaison avec la santé publique en raison des nombreuses maladies liées à un milieu malsain.

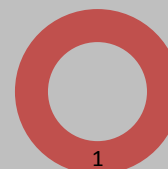
Le secteur de l'assainissement comprend une seule entreprise publique qui exerce son activité sur tout le territoire national et dont l'objet est :

- La réalisation et la gestion des réseaux d'assainissement pour les eaux usées et les eaux fluviales ;
- La réalisation et la gestion des eaux usées.

EP par statut :

L'Office National d'Assainissement est une société nationale soumise à la législation des sociétés anonymes sous réserve des dispositions de l'ordonnance 90-09 du 04/04/90.

Assainissement

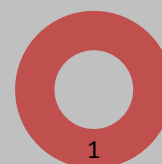


- SN

EP par vocation :

La vocation de l'Office National d'Assainissement est commerciale.

Assainissement



- Activités commerciales

IV. Banque et Assurance

Le secteur bancaire regroupe 3 entreprises : une banque (CH-BANK), une société d'assurance (DAMANE-SA) et une entreprise à statut particulier (CDD) contre 17 banques privées.

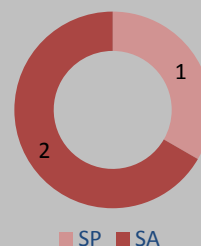
En 2020, les EP relevant du secteur des banques et assurances ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 432,68 millions de MRU, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements de 330,18 millions de MRU et un résultat net global de 90,29 millions MRU.

La part du secteur des banques et assurances des EP dans le PIB National est de 0,15%.

EP par statut :

Le secteur bancaire regroupe 3 entreprises. Il se caractérise par une prédominance des sociétés anonymes. En effet, les SA représentent plus de 66% de ce secteur. La caisse des Dépôts et de Développement est la seule entreprise à statut particulier dans ce secteur.

Banques et Assurances



EP par vocation :

La Caisse des Dépôts et de Développement, Chinguetti Bank et Damane Assurance sont les seuls établissements du secteur public qui représentent des institutions financières et organismes de couverture sociale.

Banques et Assurances



V. BTP

Le BTP est dominé, comme le secteur qui le précède par le privé avec une croissance en 2014 de 39,7%.

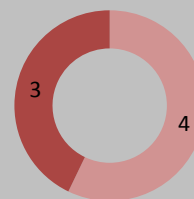
En 2020, les EP relevant du secteur du BTP ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 707,17 millions MRU, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements de 377,62 millions MRU et un résultat net de 41,19 millions MRU.

La part des EP relevant du secteur du BTP dans le PIB national est de 0,24%.

EP par statut :

Le secteur de BTP est composé de 3 Sociétés Nationales (la Société Nationale d'Aménagement de Terrains, de Développement de l'Habitat, de Promotion et de Gestion Immobilière, la Société Nationale des Puits et Forages et la Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux) et de 4 EPIC (le Laboratoire National des Travaux Publics, l'Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux, l'Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets et l'Établissement des Travaux d'Entretien Routier).

BTP

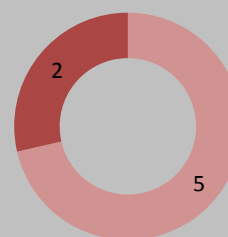


■ EPIC ■ SN

EP par vocation :

Le secteur est composé de 7 établissements : Cinq agences d'exécution et de suivi (l'Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets, l'Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux, l'Établissement des Travaux d'Entretien Routier, la Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux et la Société Nationale des Puits et Forages) et 2 ayant des activités commerciales (la Société Nationale d'Aménagement de Terrains, de Développement de l'Habitat, de Promotion et de Gestion Immobilière et le Laboratoire National des Travaux Publics)

BTP



■ Agence d'Exécution et de Suivi
■ Activités Commerciales

VI. Commerce

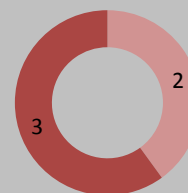
Les EP du secteur du commerce ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 1.471,17 millions MRU en 2020, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements de 431,12 millions MRU et un résultat net négatif de -31,80 millions MRU.

La part de ce secteur dans le PIB national est de 0,50%.

EP par statut :

Le secteur du commerce est composé de trois sociétés nationales (la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Equipements et Consommables, la Société Mauritanienne de Produits Laitiers et la Société Toumour Mauritanie) et de deux sociétés d'économie mixte (la Société Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons et la Société des Chantiers Navals de Mauritanie).

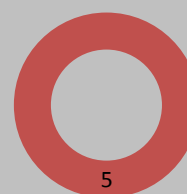
Commerce



■ SEM ■ SN

EP par vocation :

Le secteur est composé de 5 sociétés ayant uniquement une activité commerciale.

Commerce

■ Activités Commerciales

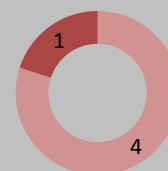
VII. Culture

La culture contribue au développement de nombreux écosystèmes nationaux et internationaux à partir de ses différentes branches : le patrimoine culturel, les archives, les bibliothèques, les livres, la presse, les arts visuels, les spectacles vivants, l'audiovisuel et le multimédia, l'architecture, la création publicitaire, l'artisanat d'art avec six fonctions économiques : création, production et édition, diffusion et commercialisation, conservation, formation, administration et réglementation.

Les EP de ce secteur ont majoritairement un statut d'EPA et fonctionnent essentiellement grâce aux subventions accordées par l'Etat.

EP par statut :

Le secteur de la culture est composé de Quatre Etablissements Publics à caractères Administratifs (la Bibliothèque Nationale, la Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes, l'Office National des Musées) et un établissement à Statut Particulier (la Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers).

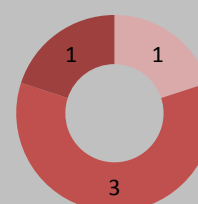
Culture

■ EPA ■ SP

EP par vocation :

Le secteur est composé de 5 EP :

- Trois établissements de services publics d'éducation, formation et de recherche : la Bibliothèque Nationale, l'Office National des Musées et l'Institut National des Arts.
- Un organisme à caractère professionnel : la Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers,
- Et un établissement de services publics administratifs : la Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes.

Culture

■ Service Public Administratif
 ■ Service Public d'Education, Formation et Recherche
 ■ Organisme à Caractère Professionnel

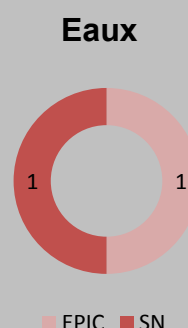
VIII. Eaux

Les EP du secteur des Eaux ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 1.094,61 millions de MRU en 2020, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements du secteur de 382,32 millions de MRU et un résultat net de -788,75 millions MRU.

La part des EP du secteur des Eaux dans le PIB National est de 0,37%.

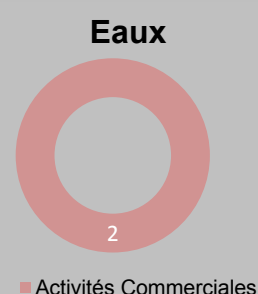
EP par statut :

Le secteur des Eaux est composé d'une Société Nationale (la Société Nationale de la distribution des Eaux) et un Etablissement à caractère Industriel et Commercial (l'Office National des Services d'Eau en Milieu Rural).



EP par vocation :

Le secteur des Eaux est composé de deux établissements ayant une vocation commerciale.



IX. Enseignement et Formation

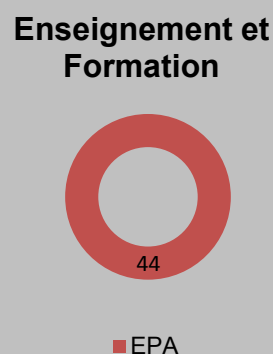
Le secteur de l'enseignement et formation a connu des progrès ces dernières années, notamment en termes d'accès et d'achèvement du primaire. Entre 2012-2013 et 2018-2019, les taux bruts de scolarisation ont augmenté de 97 % à 103%.

Pour résoudre ces problèmes, le pays a développé son deuxième plan sectoriel de l'éducation (PNDSE II), qui couvre la période 2011-2020.

Les EP de ce secteur ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent essentiellement grâce aux subventions accordées par l'Etat

EP par statut :

Le secteur de l'Enseignement et Formation est composé exclusivement des Etablissements Publics à caractère Administratif (soit 44 EPA) expliquée par la nature même du secteur.

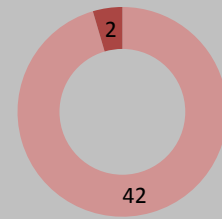


EP par vocation :

Les services publics d'éducation, formation et recherche représentent 42 établissements sur les 44 du secteur (soit 95,45%) composé par les écoles de formation technique, les universités, les instituts et les centres de formation.

Les organismes d'assistance sociale sont représentés à travers le Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap (CFPSESH) et le Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants (CPISE).

Enseignement et Formation



■ Service Public d'Education, Formation et Recherche
■ Organismes d'Assistance Sociale

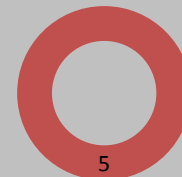
X. Environnement et Développement Durables

Les EP de ce secteur ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent essentiellement grâce aux subventions accordées par l'Etat.

EP par statut :

Le secteur de l'environnement et du développement durable est composé de 5 établissements uniquement à caractère administratif comprenant l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, le Parc National d'Awleiguatt, le Parc National de Diawling, l'Office National de la Météorologie et le Parc National du Banc d'Arguin.

Environnement et Développement Durable



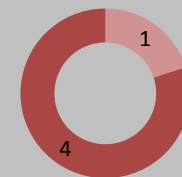
■ EPA

EP par vocation :

Le secteur est composé de cinq EP :

- Quatre établissements de services publics administratifs ;
- Et une agence d'exécution et de suivi.

Environnement et Développement Durable



■ Agence d'Exécution et de Suivi
■ Services Publics Administratifs

XI. Informations et TIC

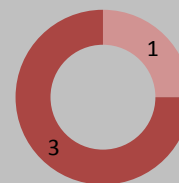
Les EP du secteur des informations et TIC ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 190,61 millions de MRU en 2020, une somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements publics du secteur de -52,55 millions de MRU et un résultat net de -9,71 Millions de MRU.

La part des EP du secteur des informations et TIC dans le PIB National est de 0,06%.

EP par statut :

Le secteur des informations et TIC est composé de 3 sociétés anonymes (le Radio de Mauritanie, la Télédiffusion de Mauritanie, la Télévision de Mauritanie) et un Etablissement Public à caractère Administratif (l'Agence Mauritanienne d'Information).

Informations et TIC



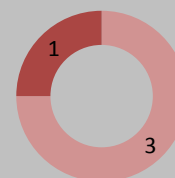
■ EPA ■ SA

EP par vocation :

Le secteur est composé de quatre EP :

- Trois établissements ayant des activités commerciales ;
- Et un établissement de services publics administratifs.

Informations et TIC



■ Activités Commerciales
■ Services Publics Administratifs

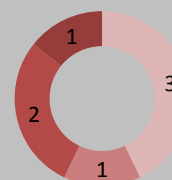
XII. Mines et Energie

En 2020, les EP du secteur des mines et de l'énergie ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 53.658,52 Millions de MRU, une valeur ajoutée de 37.341,93 millions de MRU et un résultat net de 21.091,76 Millions de MRU. Leur part dans le PIB National est de 18,23%.

EP par statut :

Le secteur de mines et énergie est composé de 7 établissements dont trois Etablissements à caractère Industriel et Commercial (la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage, l'Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier et la Société Nationale MAADEN pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et semi-industrielle), 2 sociétés nationales (la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier et la Société Mauritanienne d'Électricité), une Société d'Economie Mixte (la Société Mauritanienne de Gaz) et une Société Anonyme (la Société Nationale Industrielle et Minière).

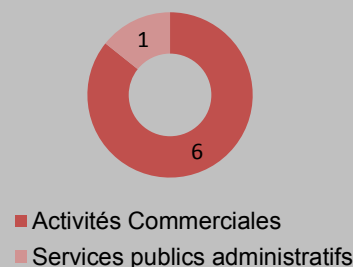
Mines et Energie



■ EPIC ■ SEM ■ SN ■ SA

EP par vocation :

Le secteur est composé de 7 EP dont, 6 EP ayant une activité commerciale et un service public et administratif.

Mines et Energie**XIII. Pêche**

En 2020, les EP du secteur de pêche ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 228,46 Millions de MRU, une valeur ajoutée de 73,91 Millions de MRU et un résultat net de -7,27 Millions de MRU. La part de ces entreprises dans le PIB National est de 0,08%.

EP par statut :

Le secteur de la pêche est composé de 3 Etablissements uniquement à Caractère Industriels et Commerciales (l'Établissement Portuaire de la Baie du Repos, le Marché au Poisson de Nouakchott et la Société Nationale de Distribution de Poisson).

Pêche**EP par vocation :**

Le secteur est composé de trois EP :
- Deux établissements ayant des activités commerciales ;
- et un organisme d'assistance sociale.

Pêche**XIV. Recherche**

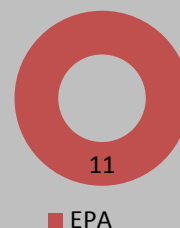
Les EP menant des activités de recherche scientifique en Mauritanie sont nombreuses et dépendent de plusieurs ministères de tutelles dont celui en charge de l'éducation nationale.

Ces EP ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent grâce aux subventions accordées par l'Etat.

EP par statut :

Le secteur de la Recherche regroupe 11 Etablissements uniquement à caractère Administratif.

Recherche

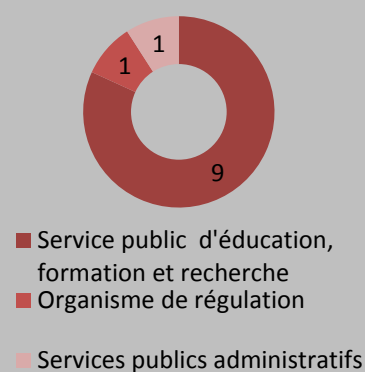


EP par vocation :

Le secteur de recherche est caractérisé par une prédominance des établissements de services publics d'éducation, formation et recherche, ils représentent 81% qui s'expliquent par la nature du secteur.

Les services publics administratifs et les organismes de régulation sont représentés chacun par un seul établissement.

Recherche



XV. Secteur de santé

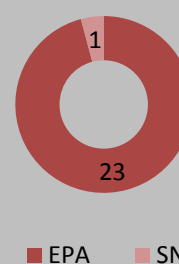
Les EP de ce secteur ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent principalement avec des subventions accordées par l'Etat. La part de ces EP dans le PIB National est de 0,02%

EP par statut :

Le secteur public de la santé est caractérisé par une prédominance des EPA. Ils représentent 96% du secteur (23 EPA). Cela s'explique par la nature du secteur.

Le Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou a un statut de société nationale.

Santé

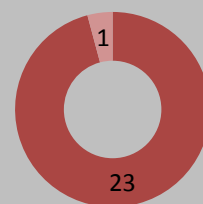


EP par vocation :

Le secteur de la santé est composé de Vingt-quatre (24) EP :

- Vingt-trois (23) EP de services publics de Santé comprenant, entre autres :
 - o Le Centre Hospitalier National ;
 - o L'Institut Nationale Hépatite-Viral (INHV) ;
 - o Et l'Office National de la Médecine du Travail (ONMT).
- Et une EP ayant des activités commerciales (CHSN).

Santé



■ Service public de santé

■ Activités commerciales

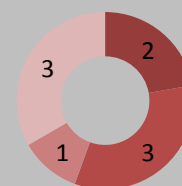
XVI. Services

Les EP du secteur du service public ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 66,68 millions de MRU en 2020, une valeur ajoutée de 15,27 millions de MRU et un résultat net de -19,55 millions MRU. La part des EP de ce secteur dans le PIB National est de 0,02%.

EP par statut : Le secteur de services public regroupe 9 établissements dont :

- 3 Etablissements à Caractère Industriels et Commerciales comprenant l'Imprimerie Nationale, de l'Office du Complexe Olympique et de l'Agence des Palais de Congrès de Mauritanie,
- 2 Etablissements à Caractère Administratif comprenant l'Office National de la Statistique et l'Institut Pédagogique National,
- 3 établissements à Statut Particulier comprenant l'Agence pour le Développement Urbain, l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés et la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie,
- Et 1 SEM comprenant la Société des Abattoirs de Nouakchott.

Services



■ EPA ■ EPIC

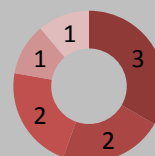
■ SEM ■ SP

EP par vocation :

Le secteur est composé de 9 EP :

- Trois établissements ayant des activités commerciales,
- Deux établissements de services publics administratifs,
- Deux établissements de service public d'éducation, de formation et de recherche,
- Un organisme à caractère professionnel,
- Et une agence d'exécution et de suivi.

Services



■ Activités commerciales

■ Service public d'éducation, formation et recherche

■ Services publics administratifs

■ Agence d'exécution et de suivi

■ Organisme à caractère professionnel

XVII. Télécommunication

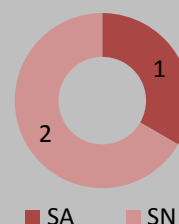
Les entreprises du secteur sont essentiellement détenues par des compagnies étrangères. Mauritel est détenue à 51% par le groupe Maroc Telecom, 46% par l'Etat Mauritanien et 3% par les employés. En 2020, la part des EP relevant du secteur des Télécommunication en Mauritanie dans le PIB national est de 1,92%.

Le secteur des télécommunications a réalisé un chiffre d'affaires de 5.664,52 millions MRU en 2020, une somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements du secteur de 4.026,14 millions de MRU et un résultat net de 1.529,94 millions MRU.

EP par statut :

Le secteur des télécommunications regroupe 2 Sociétés Nationales composées de la Société Mauritanienne des Postes, la Société pour le Développement des Infrastructures Numériques et une Société Anonyme nommée la Société Mauritanienne des Télécommunications.

Télécommunication



EP par vocation :

Le secteur est composé de 3 EP :

- Un organisme de régulation,
- Et deux établissements ayant une activité commerciale.

Télécommunication



XVIII. Tourisme

Ce secteur est constitué par un seul EPA fonctionnant grâce aux subventions accordées par l'Etat.

EP par statut :

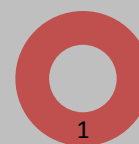
Le secteur du tourisme est composé d'un seul Etablissement à Caractère Adinistratif : Office National du Tourisme.

Tourisme



EP par vocation :
L'Office National du Tourisme est un EP de service public administratif.

Tourisme



■ Services publics administratifs

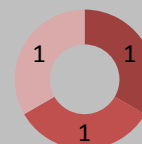
XIX. Souveraineté

Les entreprises publiques du secteur de la souveraineté ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 70,99 millions de MRU en 2020, une valeur ajoutée de 39,57 millions de MRU et un résultat net de -29,59 millions MRU.

EP par statut :

Le secteur de la souveraineté regroupe 1 EPA (Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels), 1 EPIC (Agence Nationale de l'Aviation Civile), et 1 établissement à Statut Particulier (Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire).

Souveraineté



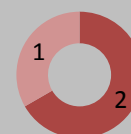
■ EPA ■ EPIC ■ SP

EP par vocation :

Le secteur est composé de trois EP :

- Un organisme de régulation ;
- Et deux établissements de service public administratif.

Souveraineté



■ Services publics administratifs
■ Organisme de régulation

XX. Transport et Infrastructure

Les EP du secteur de transport et infrastructures ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 2.758,71 Millions de MRU en 2020, une valeur ajoutée de 1.484,94 Millions de MRU et un résultat net de 275,34 Millions de MRU.

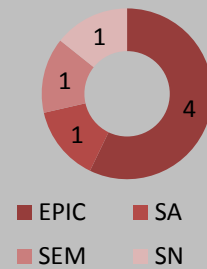
La part des EP de ce secteur dans le PIB National est de 0,94%.

EP par statut :

Le secteur du transport et infrastructures regroupe 7 établissements dont :

- 4 établissements à caractère industriels et commerciales composés par le Port Autonome de Nouadhibou, le Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié », le Port de TANIT, la Société de Transport Public ;
- Une Société Nationale, la Société des Bacs de Mauritanie ;
- Une Société Anonyme nommée la Mauritanie Airlines ;
- Et une Société d'Economie Mixte (la Société des Aéroports de Mauritanie).

Transport et infrastructures

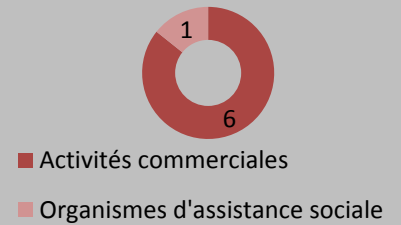


EP par vocation :

Le secteur est composé de 7 EP :

- Six établissements ayant une activité commerciale ;
- Un organisme d'assistance sociale.

Transport et infrastructures



XXI. Régulation

Les EP du secteur de régulation ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 376,09 millions MRU en 2020, une valeur ajoutée de 285,88 Millions MRU et un résultat net de -54,87 millions MRU. La part de ce secteur dans le PIB National est de 0,13%.

EP par statut :

Le secteur de la régulation comprend 6 établissements uniquement à Statut Particulier : le Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou, l'Autorité de Régulation et d'Organisation des Transports Routiers, la Commission Nationale des Hydrocarbures, l'Autorité de Régulation Multisectorielle et la Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel.

Régulation



EP par vocation :

Le secteur est composé uniquement d'Organismes de régulation.

Régulation



ANNEXES

Glossaire EP

Sigle	Etablissement
ADU	Agence pour le Développement Urbain
AMI	Agence Mauritanienne d'Information
ANAC	Agence Nationale de l'Aviation Civile
ANAPEJ	Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes
ANARPAM	Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier
ANESP	Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
ANRSI	Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
APCM	Agence des Palais de Congrès de Mauritanie
ARE	Autorité de Régulation Multisectorielle
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
AROTR	Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers
ARSN	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire
AWQAF	Etablissement National des Awqaf
BN	Bibliothèque Nationale
CAMEC	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Equipements et Consommables Médicaux
CARSECL	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi
CCIAM	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie

CDD	Caisse des Dépôts et de Développement
CFPE	Centre de Formation Professionnelle pour l'Enfance
CFPF	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine
CFPM	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras
CFPSESH	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap
CH AIOUN	Centre Hospitalier d'AIOUN
CH Akjoujt	Centre Hospitalier d'Akjoujt
CH ALEG	Centre Hospitalier d'ALEG
CH ATAR	Centre Hospitalier d'ATAR
CH BANK	Chinguetti Bank
CH Boghé	Centre Hospitalier de Boghé
CH KAÉDI	Centre Hospitalier de KAÉDI
CH KIFFA	Centre Hospitalier de KIFFA
CH NDB	Centre Hospitalier de Nouadhibou
CH NEMA	Centre Hospitalier de NEMA
CH ROSSO	Centre Hospitalier de ROSSO
CH Sélibaby	Centre Hospitalier de Sélibaby
CH Tidjikja	Centre Hospitalier de TIDJIKJA
CH ZOUERATT	Centre Hospitalier de Zoueratt
CHME	Centre Hospitalier Mère Enfant

CHN	Centre Hospitalier National
CHS	Centre Hospitalier des Spécialités
CHSN	Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CNARM	Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers
CNC	Centre National de Cardiologie
CNHY	Commission Nationale des Hydrocarbures
CNLAA	Centre National de Lutte Anti Acridien
CNM	Société des Chantiers Navals de Mauritanie
CNO	Centre National d'Oncologie
CNORF	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle
CNOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CNRADA	Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole
CNRE	Centre National des Ressources en Eau
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine
COMASUD	Compagnie Mauritanienne de Sucre et Dérivés
CPISE	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants

CRZFN	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou
CSET	Centre Supérieur d'Enseignement Technique
DAMANE	Damane Assurance
EETFP AIOUN	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d' AIOUN
EETFP Aleg	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg
EETFP Atar	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar
EETFP Boghé	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé
EETFP KAEDI	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi
EETFP KIFFA	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de KIFFA
EETFP NDB	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou
EETFP Néma	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma
EETFP ROSSO	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de ROSSO
EETFP Sélibaby	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby
EETFP TIDJIKJA	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja
EETFP Zouerate	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate
EETFP-BTP NKTT	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiment et Travaux Publics de Nouakchott

EETFPC	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott
EETFPI NKTT	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott
EETFP-TIC	Ecole de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott
ENAJM	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature
ENFVA	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles
ENI AIOUN	École Nationale des Instituteurs d'AIOUN
ENI AKJOUJT	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt
ENI KAEDI	École Nationale des Instituteurs de Kaedi
ENI NKTT	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott
ENS	École Normale Supérieure
ENSSS	École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé
EPBR	Établissement Portuaire de la Baie du Repos
ESP KIFFA	École de Santé Publique de Kiffa
ESP NEMA	École de Santé Publique de Néma
ESP ROSSO	École de Santé Publique de Rosso
ESP Sélibaby	École de Santé Publique de Sélibaby
ETER	Établissement des Travaux d'Entretien Routier
ETR-ML	Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux
FM	Ferme de M'Pourié
FNSVA	Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes

GMC	Grande Mahadra Chinguittiya
HA	Hôpital de l'Amitié
HAPA	Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel
HCZ	Hôpital de Cheikh Zayed
IMR-FMP	Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine
IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches
IN	Imprimerie Nationale
INA	Institut National des Arts
INAPFTP	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle
INHV	Institut National Hepato-Viral
INRSP	Institut National de Recherche en Santé Publique
IPN	Institut Pédagogique National
ISCAE	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises
ISERI	Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques
ISSET	Institut Supérieur d'Enseignement Technologique
ISJS	Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports
ISKAN	Société nationale d'aménagement de terrains, de développement de l'habitat, de promotion et de gestion immobilière
ISPLTI	Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat

LNCQM	Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments
LNTP	Laboratoire National des Travaux Publics
LPBPD	Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palemier Dattier
MAADEN	Société Nationale MAADEN pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et Semi Industrielle
MAIL	Mauritanie Airlines
MAURIPOST	Société Mauritanienne des Postes
MAURITEL	Société Mauritanienne des Télécommunications
MPN	Marché au Poisson de Nouakchott
OCO	Office du Complexe Olympique
OGRAC	Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels
OMRG	Office Mauritanien de Recherches Géologiques
ONACVG	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
ONARDEL	Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage
ONAS	Office National d'Assainissement
ONISPA	Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture
ONMét	Office National de la Météorologie

ONMT	Office National de la Médecine du Travail
ONMusées	Office National des MUSÉES
ONS	Office National de la Statistique
ONSER	Office National des Services d'Eau en Milieu Rural
ONT	Office National du Tourisme
PAN	Port Autonome de Nouadhibou
PANPA	Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l’Amitié »
PNA	Parc National d'Awleiguatt
PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
PND	Parc National de Diawling
PT	Port de TANIT
RM	Radio Mauritanie
SAM	Société des Aéroports de Mauritanie
SAN	Société des Abattoirs de Nouakchott
SBM	Société des Bacs de Mauritanie
SDIN	Société pour le Développement des Infrastructures Numériques
SMCP	Société Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons
SMH	Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier
SMPL	Société Mauritanienne de Produits Laitiers
SNAAT	Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux

SNDE	Société Nationale des Eaux
SNDP	Société Nationale de Distribution de Poisson
SNFP	Société Nationale des Puits et Forages
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
SOMAGAZ	Société Mauritanienne de Gaz
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Électricité
SOMIR	Société Mauritanienne des Industries de Raffinage
SONADER	Société Nationale de Développement Rural
STM	Société Toumour Mauritania
STP	Société de Transport Public
TDM	Télédiffusion de Mauritanie
TVM	Télévision de Mauritanie
UNA	Université de Nouakchott Al Aasriya
USI Aioun	Université des Sciences Islamiques d'Aïoun

EP par statut juridique

Sigle	Etablissement	Statut
AMI	Agence Mauritanienne d'Information	EPA
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte	EPA
ANRSI	Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	EPA
BN	Bibliothèque Nationale	EPA
CARSECL	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi	EPA
CFPE	Centre de Formation Professionnelle pour l'Enfance	EPA
CFPF	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine	EPA
CFPM	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras	EPA
CFPSESH	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap	EPA
CH AIOUN	Centre Hospitalier d'AIOUN	EPA
CH Akjoujt	Centre Hospitalier d'Akjoujt	EPA
CH ALEG	Centre Hospitalier d'ALEG	EPA
CH ATAR	Centre Hospitalier d'ATAR	EPA
CH Boghé	Centre Hospitalier de Boghé	EPA
CH KAÉDI	Centre Hospitalier de KAÉDI	EPA
CH KIFFA	Centre Hospitalier de KIFFA	EPA

CH NDB	Centre Hospitalier de Nouadhibou	EPA
CH NEMA	Centre Hospitalier de NEMA	EPA
CH ROSSO	Centre Hospitalier de ROSSO	EPA
CH Sélibaby	Centre Hospitalier de Sélibaby	EPA
CH Tidjikja	Centre Hospitalier de TIDJIKJA	EPA
CH ZOUERATT	Centre Hospitalier de Zoueratt	EPA
CHME	Centre Hospitalier Mère Enfant	EPA
CHN	Centre Hospitalier National	EPA
CHS	Centre Hospitalier des Spécialités	EPA
CNC	Centre National de Cardiologie	EPA
CNLAA	Centre National de Lutte Anti Acridien	EPA
CNO	Centre National d'Oncologie	EPA
CNORF	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle	EPA
CNOU	Centre National des Œuvres Universitaires	EPA
CNRADA	Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole	EPA
CNRE	Centre National des Ressources en Eau	EPA
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine	EPA
CPISE	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants	EPA

CSET	Centre Supérieur d'Enseignement Technique	EPA
EETFP AIOUN	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d' AIOUN	EPA
EETFP Aleg	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg	EPA
EETFP Atar	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar	EPA
EETFP Boghé	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé	EPA
EETFP KAEDI	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi	EPA
EETFP KIFFA	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de KIFFA	EPA
EETFP NDB	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou	EPA
EETFP Néma	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma	EPA

EETFP ROSSO	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de ROSSO	EPA
EETFP Sélibaby	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby	EPA
EETFP TIDJIKJA	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja	EPA
EETFP Zouerate	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate	EPA
EETFP-BTP NKTT	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Batiment et Travaux Publics de Nouakchott	EPA
EETFPC	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott	EPA
EETFPI NKTT	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott	EPA

EETFP-TIC	École de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott	EPA
ENAJM	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature	EPA
ENFVA	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles	EPA
ENI AIOUN	École Nationale des Instituteurs d'AIOUN	EPA
ENI AKJOUJT	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt	EPA
ENI KAEDI	École Nationale des Instituteurs de Kaedi	EPA
ENI NKTT	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott	EPA
ENS	École Normale Supérieure	EPA
ENSSS	École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé	EPA
ESP KIFFA	École de Santé Publique de Kiffa	EPA
ESP NEMA	École de Santé Publique de Néma	EPA
ESP ROSSO	École de Santé Publique de Rosso	EPA
ESP Sélibaby	École de Santé Publique de Sélibaby	EPA
FNSVA	Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes	EPA
GMC	Grande Mahadra Chinguittiya	EPA
HA	Hôpital de l'Amitié	EPA

HCZ	Hôpital de Cheikh Zayed	EPA
IMR-FMP	Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine	EPA
IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches	EPA
INA	Institut National des Arts	EPA
INAPFTP	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle	EPA
INHV	Institut National Hepato-Viral	EPA
INRSP	Institut National de Recherche en Santé Publique	EPA
IPN	Institut Pédagogique National	EPA
ISCAE	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises	EPA
ISERI	Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques	EPA
ISSET	Institut Supérieur d'Enseignement Technologique	EPA
ISJS	Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports	EPA
ISPLTI	Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat	EPA
LNCQM	Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments	EPA
LPBPD	Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier	EPA

OGRAC	Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels	EPA
OMRG	Office Mauritanien de Recherches Géologiques	EPA
ONACVG	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	EPA
ONARDEL	Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage	EPA
ONISPA	Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture	EPA
ONMét	Office National de la Météorologie	EPA
ONMusées	Office National des MUSÉES	EPA
ONS	Office National de la Statistique	EPA
ONT	Office National du Tourisme	EPA
PNA	Parc National d'Awleiguatt	EPA
PNBA	Parc National du Banc d'Arguin	EPA
PND	Parc National de Diawling	EPA
UNA	Université de Nouakchott Al Aasriya	EPA
USI Aioun	Université des Sciences Islamiques d'Aioun	EPA
ANAC	Agence Nationale de l'Aviation Civile	EPIC
ANARPAM	Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier	EPIC
ANESP	Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets	EPIC
APCM	Agence des Palais de Congrès de Mauritanie	EPIC

AWQAF	Etablissement National des Awqaf	EPIC
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	EPIC
EPBR	Établissement Portuaire de la Baie du Repos	EPIC
ETER	Établissement des Travaux d'Entretien Routier	EPIC
ETR-ML	Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux	EPIC
FM	Ferme de M'Pourié	EPIC
IN	Imprimerie Nationale	EPIC
LNTP	Laboratoire National des Travaux Publics	EPIC
MAADEN	Société Nationale MAADEN pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et Semi Industrielle	EPIC
MPN	Marché au Poisson de Nouakchott	EPIC
OCO	Office du Complexe Olympique	EPIC
ONMT	Office National de la Médecine du Travail	EPIC
ONSER	Office National des Services d'Eau en Milieu Rural	EPIC
PAN	Port Autonome de Nouadhibou	EPIC
PANPA	Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié »	EPIC
PT	Port de TANIT	EPIC
SNDP	Société Nationale de Distribution de Poisson	EPIC
SOMIR	Société Mauritanienne des Industries de Raffinage	EPIC
SONADER	Société Nationale de Développement Rural	EPIC
STP	Société de Transport Public	EPIC
CH BANK	Chinguetti Bank	SA
DAMANE	Damane Assurance	SA
MAIL	Mauritanie Airlines	SA

MAURITEL	Société Mauritanienne des Télécommunications	SA
RM	Radio Mauritanie	SA
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière	SA
TDM	Télédiffusion de Mauritanie	SA
TVM	Télévision de Mauritanie	SA
CNM	Société des Chantiers Navals de Mauritanie	SEM
COMASUD	Compagnie Mauritanienne de Sucre et Dérivés	SEM
SAM	Société des Aéroports de Mauritanie	SEM
SAN	Société des Abattoirs de Nouakchott	SEM
SMCP	Société Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons	SEM
SOMAGAZ	Société Mauritanienne de Gaz	SEM
CAMEC	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Equipements et Consommables Médicaux	SN
CHSN	Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou	SN
ISKAN	Société nationale d'aménagement de terrains, de développement de l'habitat, de promotion et de gestion immobilière	SN
MAURIPOST	Société Mauritanienne des Postes	SN
ONAS	Office National d'Assainissement	SN
SBM	Société des Bacs de Mauritanie	SN
SDIN	Société pour le Développement des Infrastructures Numériques	SN

SMH	Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier	SN
SMPL	Société Mauritanienne de Produits Laitiers	SN
SNAAT	Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux	SN
SNDE	Société Nationale des Eaux	SN
SNFP	Société Nationale des Puits et Forages	SN
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Électricité	SN
STM	Société Toumour Mauritania	SN
ADU	Agence pour le Développement Urbain	SP
ANAPEJ	Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes	SP
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés	SP
ARE	Autorité de Régulation Multisectorielle	SP
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics	SP
AROTR	Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers	SP
ARSN	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire	SP
CCIAM	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie	SP
CDD	Caisse des Dépôts et de Développement	SP
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie	SP
CNARM	Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers	SP
CNHY	Commission Nationale des Hydrocarbures	SP

CRZFN	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou	SP
--------------	---	----

HAPA	Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel	SP
-------------	--	----

Lexique des concepts utilisés

	Définition	Formule
Chiffre d'affaires	Montant global des ventes de marchandises et de la production vendue de biens et de services, quelle que soit l'activité à laquelle elles se réfèrent, mesuré au prix de cession, hors TVA	Ventes + autres ventes
Production de l'exercice	Valeur des biens et des services créés par l'entreprise au cours de l'exercice. Elle tient compte de : <ul style="list-style-type: none"> • La production immobilisée est la production de l'entreprise pour son propre compte destinée à être immobilisée. • La production stockée est la différence entre les stocks de produits finis et d'en-cours de fin et de début d'exercice (stock final – stock initial), compte non tenu des provisions pour dépréciation. Ce solde peut être positif ou négatif. Le montant de la production stockée est calculé au coût de production • La production vendue est égale au montant des facturations de biens et de services au cours l'exercice 	Chiffres d'affaires + variation de stock + production immobilisée
Consommations intermédiaires	Elle correspond au total des achats de marchandises (auxquelles on ajoute la variation de stock correspondante), des achats de matières premières (plus la variation de stock correspondante) et des autres achats et charges externes.	Achats stockés + services extérieurs
Valeur ajoutée	Elle mesure la création de la valeur par l'entreprise	Production de l'exercice - consommation intermédiaire
Subvention d'exploitation et d'équilibre	Subventions accordées par les pouvoirs publics et destinées à couvrir en partie une charge d'exploitation ou une minoration du prix des produits. Elles sont intégrées dans les produits d'exploitation de l'exercice	
Actif net	Total d'actif brute – cumule d'amortissements et provisions	Actif brute-total des amortissements et provisions
Endettement net	Il se calcul par la différence entre les dettes financières et les disponibilités et placements financiers.	Dettes à CT+ Dettes à LMT-Valeurs mobilières de placement-Trésorerie
Situation nette	Elle est égale à la part de l'actif net revenant à l'entreprise	Actif net – dettes – subventions d'équipement
Capitaux propres	Ils correspondent à la part des ressources (passif) d'une société qui appartiennent à ses actionnaires. Ils se composent du capital social, des réserves, du report à nouveau, du résultat net, des subventions d'équipement et des provisions pour risque.	capital social +réserves +report à nouveau + résultat net + subvention d'équipement + provisions pour risque

Références juridiques

Ordonnance n° 90-09 du 4 avril 1990 portant statut des établissements publics et les sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'Etat

Décret n° 90-118 du 19 août 1990 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des organes délibérants des établissements publics

Décret n° 91-072 du 20 avril 1991 portant approbation du statut - type des sociétés à capitaux publics

Ordonnance n° 89-012 du 23 janvier 1989 portant règlement général de la comptabilité publique

Loi n° 73-118 du 30 mai 1973, portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale de Mauritanie

Loi n° 74-118 du 8 juin 1974, portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale de Mauritanie

Loi n°75-332 du 26 décembre 1975, modifiée en 1973 et en 1974 portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale de Mauritanie

Loi n°2018-034 du 08 août 2018 portant Statuts de la Banque Centrale de Mauritanie

Loi Organique N°2018-039 du 9 octobre 2018 relative aux lois de finances
